



quartiers2030

Rapport

POLITIQUE DE LA VILLE

Quartiers prioritaires Tarbes

2025

CADRE GENERAL

Le contrat de ville Engagements Quartiers 2030 Tarbes-Lourdes-Pyrénées a succédé à compter d'avril 2024 aux contrats de ville du Grand Tarbes et de Lourdes 2015-2023.

Il constitue le cadre d'action d'une politique de la ville renouvelée, qui se verra réactualisé en 2027. La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, et plus précisément son article 6, en fixe le cadre.

La circulaire de la secrétaire d'Etat en date du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030, et l'instruction en date du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de Ville Engagements quartiers 2030, en rappellent les principes structurants à savoir :

- Une mobilisation partenariale élargie à l'échelle de chaque territoire ;
- La prise en compte de la participation citoyenne dès l'élaboration du contrat de ville, permettant l'identification des grandes thématiques et projets à conduire tout au long du cycle 2024-2030 ;
- L'articulation du contrat de ville avec l'ensemble des contractualisations existantes sur le territoire pour s'assurer de la forte mobilisation du droit commun.

Ces principes structurants permettront de :

- Simplifier et accélérer l'action publique, pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants ;
- Assurer des réponses adaptées aux attentes des habitants en matière d'emploi, de transition écologique, d'éducation, d'accès à la culture, au sport et plus généralement d'accès à tous les services publics.

Ainsi le contrat de ville constitue le cadre de déploiement des stratégies territorialisées permettant de répondre aux enjeux les plus prégnants identifiés à l'échelle du territoire, en assurant une déclinaison et un suivi par quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) en lien étroit avec les habitants et avec la mobilisation effective des acteurs publics et privés.

Le présent rapport d'activités de la Politique de la ville 2024 du contrat de ville Engagements Quartiers 2030 Tarbes-Lourdes-Pyrénées a pour objet de consolider les éléments de bilan de l'action des collectivités locales, de l'Etat et du GIP Politique de la Ville, en faveur des quartiers prioritaires, dans l'objectif de favoriser une meilleure analyse et prise en compte des enjeux des quartiers prioritaires.

Le Contrat de ville Engagements quartiers 2030 Tarbes-Lourdes-Pyrénées est piloté en 2024 par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), créée au 1er janvier 2017.

La mise en œuvre est assurée par un Groupement d'intérêt public (GIP), qui réunit les partenaires suivants : l'État, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la CATLP : partenaires financeurs du GIP ; la CAF, partenaire avec voix consultative, qui mobilise des crédits de droit commun en fonction des actions.

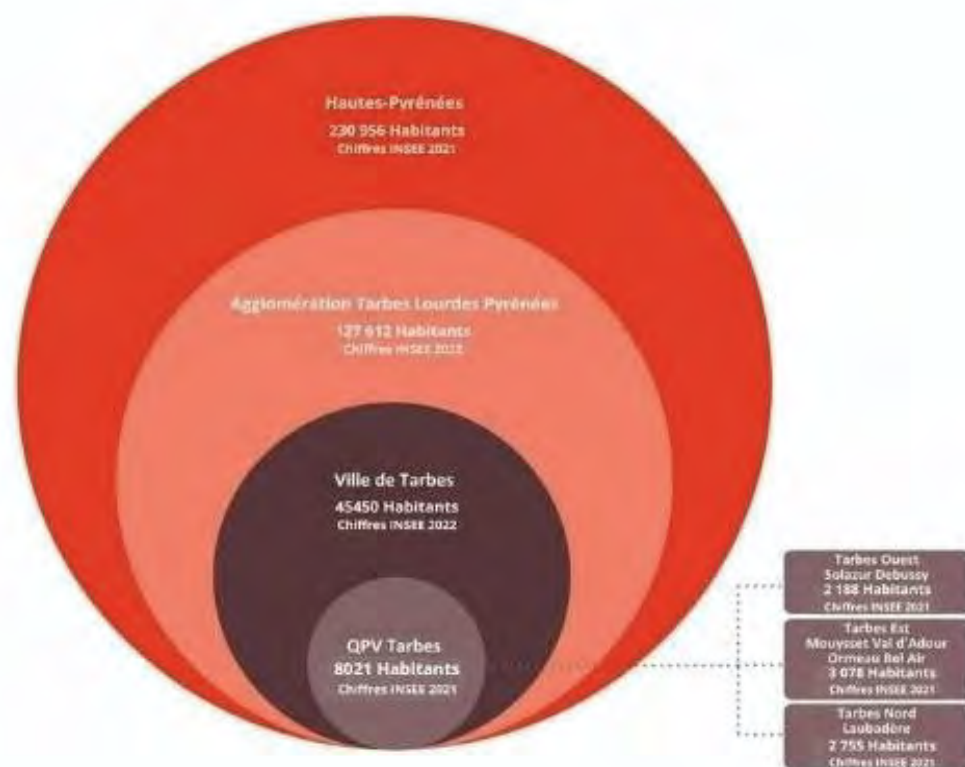
La nouvelle géographie prioritaire a été redéfinie par la loi du 21 février 2014 et actualisée en 2024.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont situés en territoire urbain, et caractérisés par deux éléments : un nombre minimal d'habitants et un « écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants » (critère unique), défini par rapport au territoire national d'une part, et à l'unité urbaine d'autre part.

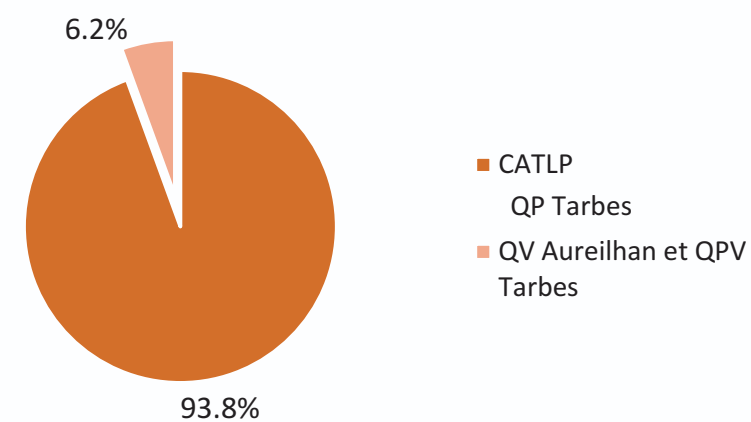
Au vu de ces critères, la géographie prioritaire du Contrat de ville Engagements Quartiers 2030 Tarbes-Lourdes-Pyrénées est la suivante :

- **3 quartiers prioritaires (QPV), situés sur Tarbes (Laubadère, Solazur, Ormeau Bel Air-Mouysset) : la population de ces 3 QPV s'élève à 8021 habitants (population SIG Politique de la ville 2024), soit 17.6 % de la population de Tarbes ;**
- **1 quartier prioritaire (QPV), situé à Lourdes (Ophite) : la population est de 935 habitants. Le QPV Ophite connaît une baisse de sa population qui s'explique par le démarrage du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Ce quartier s'inscrit dans une dynamique de sortie positive du QPV.**

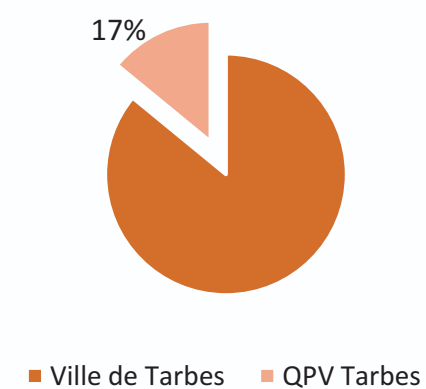
DONNÉES CLÉS



La part de la population et des QPV tarbais dans la population de l'agglomération



La part de la population des QPV à Tarbes





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 aura été marquée par une dynamique collective forte au sein des quartiers prioritaires de Tarbes et Lourdes. Parmi les réalisations emblématiques, le projet de réhabilitation des friches sur le quartier de Laubadère à Tarbes témoigne d'une mobilisation exemplaire. Derrière le terrain de football, ce sont près de 2 000 m² de parcelles qui ont été réinvestis pour donner naissance à des jardins partagés. Pensés avec et pour les habitants, ces espaces contribuent à renforcer les liens sociaux, à favoriser les pratiques écologiques et à redonner vie à des espaces jusqu'alors délaissés. Ils incarnent une nouvelle manière d'habiter et de co-construire la ville, dans une logique de proximité et de participation citoyenne.

À Lourdes, c'est l'innovation sociale qui s'est illustrée avec le déploiement de la bricothèque. Ce projet de développement social local, propose bien plus qu'une simple mise à disposition d'outils. Véritable levier d'accompagnement, cette « boîte à outils » permet aux habitants de franchir le cap du réemploi : se séparer de meubles devenus inutiles, les transformer, les réparer ou les personnaliser. Une initiative concrète qui allie transition écologique, autonomie et valorisation des savoir-faire.

L'année a également été marquée par des temps forts fédérateurs et symboliques. L'association Poing d'1 Pacte a célébré ses 10 ans d'engagement au service des habitants, rappelant l'importance du tissu associatif dans l'animation et la vitalité des quartiers. Par ailleurs, la venue de la Ministre Valérie Létard sur nos territoires est venue saluer les actions engagées et réaffirmer l'attention portée par l'État aux enjeux des quartiers prioritaires.

Plus que jamais, 2025 aura démontré que la transformation des quartiers repose sur l'intelligence collective, l'innovation et la capacité à associer étroitement les habitants aux projets qui les concernent. Une dynamique qui nous invite à poursuivre, ensemble, sur cette voie ambitieuse et solidaire.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

1 - ANALYSE TRANSVERSALE

- 1.1 Inscription dans le projet de territoire
- 1.2 Approche intégrée
- 1.3 Mode de gouvernance
- 1.4 Ingénierie
- 1.5 Modalités de participation des habitants

2 - ANALYSE ET BILAN DE L'ACTION MENÉE EN 2025

- 2.1 Des projets fédérateurs à l'échelle de nos quartiers
- 2.2 Bilan par thématique des actions menées
- 2.3 Bilan financier
- 2.4 Perspectives 2026

3 - PACTE FINANCIER ET FISCAL

4 - MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)



« La politique de la ville, c'est construire des projets pour la vie du quartier et permettre aux habitants de partager, d'échanger, de s'impliquer, en tant que citoyens ».

Palmyre Gudel – Habitante du quartier Solazur

1 - ANALYSE TRANSVERSALE

Le rapport Politique de la ville permet à la collectivité de rendre compte de son action en faveur des QPV, au regard des objectifs généraux de la politique de la ville et des objectifs spécifiques identifiés dans le contrat de ville.

1.1) Inscription dans le projet de territoire

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit que le Contrat de ville soit adossé au projet de territoire. Il s'agit en effet de conférer un caractère stratégique et structurant à l'action déployée en faveur des territoires prioritaires et d'identifier l'ensemble des ressources, à l'échelle intercommunale susceptibles de répondre aux problématiques particulières identifiées dans ces quartiers.

Une nouvelle agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a été créée depuis le 1^{er} janvier 2017. Le projet de territoire a été repensé à l'échelle de ce nouveau territoire par les élus. Il a donné lieu à l'élaboration d'un projet politique, validé lors du Conseil communautaire du 30 novembre 2017. L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a impulsé une réflexion sur l'élaboration d'un PLUI voire d'un SCOT intégrant les différentes politiques publiques telles que l'habitat, l'environnement, l'aménagement du territoire, les équipements culturels et sportifs, etc... La politique de la ville contribuera à alimenter cette démarche dans le cadre de sa compétence.

Le caractère structurant des projets portés par l'agglomération (NPNRU, PDU, PLUI, PCAET,...) viendra ainsi croiser la dynamique du contrat de Ville et les problématiques des quartiers dans une logique d'un aménagement du territoire ambitieux, équilibré et solidaire.

1.2) L'approche intégrée

L'approche intégrée désigne une manière de concevoir et de mettre en œuvre les politiques de développement urbain de façon globale et cohérente. Elle repose sur la prise en compte simultanée de plusieurs dimensions – économiques, sociales, environnementales et urbaines – afin d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers prioritaires.

Voici les principaux éléments de cette approche :

- Transversalité des actions : Les initiatives ne sont pas isolées mais pensées en complémentarité, par exemple en liant emploi, logement, sécurité et éducation.
- Concertation avec les acteurs locaux : L'approche intégrée favorise la coopération entre collectivités territoriales, associations, entreprises et habitants.
- Ciblage des territoires prioritaires : Elle vise à réduire les inégalités territoriales en concentrant les efforts sur les quartiers en difficulté.
- Développement durable : Les projets doivent s'inscrire dans une logique de durabilité en prenant en compte les enjeux écologiques et sociaux.

Le nouveau contrat de ville Engagements quartiers 2030 Tarbes Lourdes Pyrénées doit ainsi favoriser la bonne articulation entre les axes « plein emploi », « émancipation et inclusion de tous », « transitions écologiques, numériques et sociales ».

L'approche intégrée du territoire s'est basée en premier lieu sur les orientations nationales de la politique de la ville. La circulaire de la secrétaire d'Etat en date du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030, et l'instruction en date du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de Ville Engagements quartiers 2030, en rappellent les principes structurants.

Cette déclinaison se traduit par un nouveau contrat de ville Engagements quartiers 2030 Tarbes Lourdes Pyrénées, concrétisation d'un travail partenarial mené de Juin 2023 à avril 2024, associant les partenaires institutionnels signataires du contrat de ville, les associations et les membres des six conseils citoyens et structuré de la façon suivante :

- Mobilisation des habitants dans le cadre d'une concertation citoyenne élargie mise en place le 28 Juin 2023 pour se clôturer par un temps fort de restitution le 30 novembre 2023, sous forme de réunion publique.
- Mobilisation des professionnels à partir des propositions des habitants et des constats partagés par les acteurs de terrain à travers des équipes-projets, des cercles stratégiques, une concertation thématique dédiée reliée aux priorités identifiées par les habitants par quartier lors de la concertation citoyenne.

Ce travail partenarial et participatif a permis d'actualiser la stratégie globale en matière de politique de la ville, en articulant les moyens d'actions de l'ensemble des partenaires mobilisés sur les quartiers.

Un plan d'action annuel permet de préciser les priorités par axe. Par ailleurs, une attention sera portée à :

- La recherche systématique de mobilisation première du droit commun (accès aux droits, à l'insertion et à l'emploi) et la construction de son articulation concertée avec les moyens spécifiques de la politique de la ville ;
- La mobilisation des acteurs de la sphère privée.

1.3) Mode de gouvernance

Le mode de gouvernance choisi sur le territoire contribue fortement à privilégier cette approche globale.

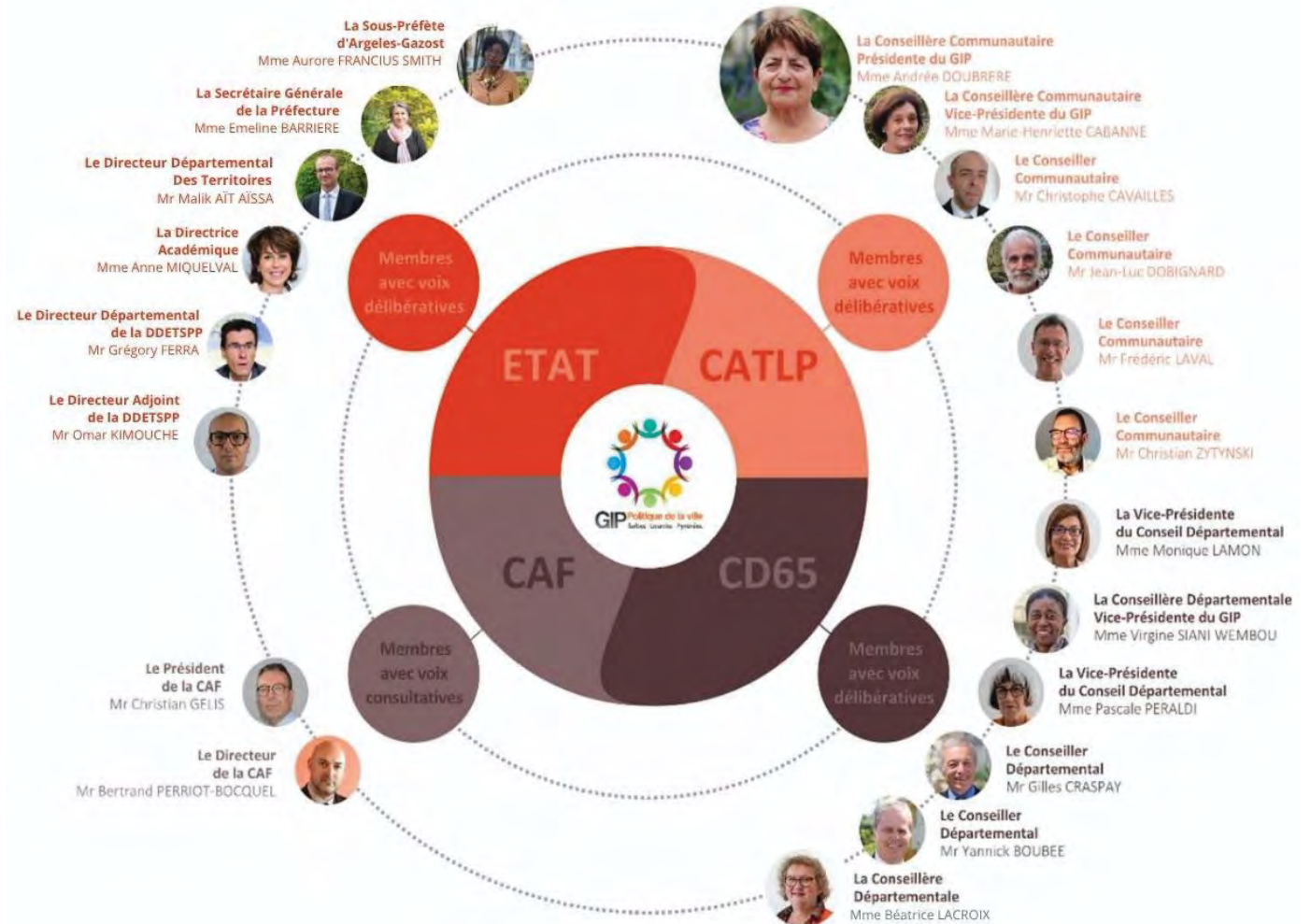
Le GIP, composé de l'Etat, de la CATLP, du Conseil Départemental et de la CAF, a été consolidé dans son rôle. Les partenaires partagent et définissent la stratégie d'ensemble. Ils mutualisent les moyens d'intervention sur les quartiers et lancent un appel à projet commun afin de retenir les actions pertinentes au regard des orientations. La CAF est intégrée depuis 2015 dans le GIP, signe de la mobilisation renforcée du droit commun.

Depuis 2018, un partenariat a vu le jour avec la DRAC Occitanie à travers : une convention « culture et politique de la ville » confortée dans la nouvelle contractualisation. De manière innovante, la DRAC délègue ces crédits d'intervention en faveur du GIP dans le cadre d'un appel à projet commun « culture et politique de la ville », ce qui permet de renforcer la cohérence des interventions.

Ce GIP qui a plus de 20 ans a été consolidé dans son rôle : **Mettre en place une politique concertée de développement social urbain intéressant les territoires définis dans le cadre de la géographie prioritaire grâce une gouvernant agile et partagée.**

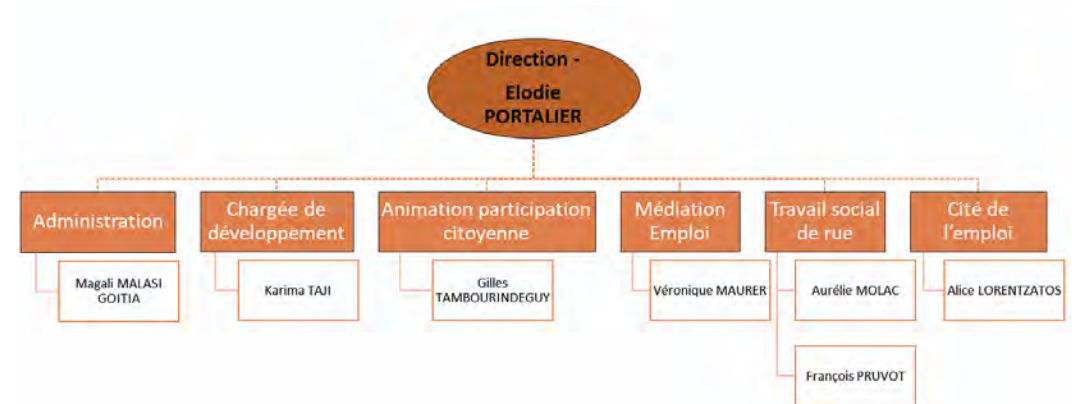
Ses principales missions sont de :

- coordonner la mise en œuvre du contrat de ville ;
- assurer le respect de la vision, des objectifs, des valeurs et des principes du contrat de ville ;
- mobiliser les acteurs locaux, les acteurs de proximité et les habitants.



1.4) Ingénierie

Le GIP assure la mise en œuvre du contrat de ville. L'équipe technique est composée en 2025 de 8 personnes.



Il est important de noter que deux missions opérationnelles ont été créées en 2020 (Cités de l'emploi et poste d'éducatrice de rue sur Tarbes Est), dans le cadre d'un travail partenarial. Des aides spécifiques viennent en cofinancement sur l'ingénierie : Etat (deux postes adultes-relais, AMI O2R), CAF et bailleurs sociaux (OPH 65, SEMI, ICF Atlantique), fondation EDF Solidarités.

Par ailleurs, une équipe projet politique de la ville a été créée en 2015 pour suivre le nouveau contrat de ville. Elle réunit mensuellement (soit 10 réunions en 2025), à l'initiative du GIP, les partenaires institutionnels (Etat, Conseil Départemental, CATLP, villes de Tarbes, de Lourdes et d'Aureilhan, CAF...) et travaille de concert sur toutes les thématiques (rénovation du contrat de ville, convention d'abattement de TFPB, point par quartier, mobilisation du droit commun...).

L'équipe projet est la cheville ouvrière de cette approche intégrée, qui s'appuie sur une implication forte de chacun des référents politique de la ville.

1.5) Modalités de participation des habitants

En 2015, de nouvelles instances de participation citoyenne (conseils citoyens) ont été installées sur les QPV en application de la Loi Lamy du 21 Février 2014.

Composées d'un collège « Habitants » et d'un collège « Associations et acteurs locaux », la liste des membres a été constituée nominativement par arrêté préfectoral. Dans cette période, le GIP s'est vu confier leur animation, avec la mission de mobiliser des habitants et faire émerger des projets. C'est ainsi que six conseils citoyens ont été actifs durant toute la durée du contrat de ville 2015-2023.

La fréquentation de ces conseils citoyens était en moyenne d'une dizaine d'habitants par séance. Sur le territoire, ces instances ont été perçues comme un lieu d'expression et de mise en lien avec les réalités de terrain : les habitants y ont partagé et reçu des informations, ont pu exprimer leurs inquiétudes, ont fait remonter constats et besoins, et ont construit ensemble des actions de proximité, financées pour certaines par le Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Les conseils citoyens ont ainsi joué leur rôle de lieu d'expression, d'écoute et de partage de la parole habitante, mais ils n'ont pas suffisamment permis de faire éclore des projets de plus grande envergure pour chacun des quartiers.

A ce titre, et dans le but de solliciter la parole des habitants dans des dynamiques de quartier plus structurantes, il semble nécessaire d'expérimenter puis de déployer de nouvelles modalités de participation citoyenne ; il conviendra malgré tout, de conserver l'équivalent des conseils citoyens sur les deux quartiers ciblés dans le NPNRU (Ormeau-Bel Air et Ophite).

Il s'agira donc :

- De perpétuer le format d'instances citoyennes en lien avec le NPNRU, d'en maintenir la dynamique, voire de la renforcer ;
- D'assurer l'animation d'ateliers participatifs thématiques rattachés aux projets structurants territoriaux, par quartier ;

- De proposer deux fois par an la tenue d'événements fédérateurs et conviviaux rassemblant habitants, associations et institutions.

Par ailleurs, la commune de Lourdes poursuivra de manière transitoire, le conseil citoyen de l'IRIS Lannedarré, afin d'informer et concerter ses membres et dans l'attente des propositions issues de l'accompagnement de la FIGO (comité d'usagers ou autres au sein du centre socio-culturel Lorda).

Enfin, un rôle d'interface sera assuré par l'adulte-relais en créant des espaces de dialogue et les conditions nécessaires à l'accompagnement de projets en lien avec les habitants et autour des bailleurs permettant l'appropriation du NPNRU et son avancée dans une perspective d'embellissement du quartier d'Ormeau/Bel Air.



2 — ANALYSE ET BILAN DE L'ACTION MENEES EN 2025

2.1) Des projets fédérateurs à l'échelle de nos quartiers

2.1.1 : La réhabilitation des friches sur le quartier Laubadère

Associé aux engagements pris en matière d'alimentation durable sur le quartier Laubadère, un projet de reconversion de friches urbaines du quartier a vu le jour en 2025 grâce en partie au levier financier permis grâce à l'abattement de TFPB. Longtemps inutilisés, ces espaces sont transformés dans une logique de revitalisation urbaine durable, soutenue par de nombreux partenaires publics.

Le projet prévoit l'aménagement de plus de 1 800 m² de jardins, comprenant 15 parcelles individuelles ainsi que des espaces collectifs et pédagogiques ouverts largement aux partenaires de proximité. L'objectif dépasse le simple jardinage : il s'agit de favoriser le lien social, le vivre-ensemble et l'engagement des habitants.

Un point central est la co-construction avec les habitants. Une trentaine de jardiniers ont participé à des groupes de travail pour définir les règles, concevoir les aménagements et organiser le fonctionnement du projet, avec l'ambition de créer une association à terme.

Au-delà de l'aspect social, ces jardins constituent un outil de transition écologique : promotion des circuits courts, sensibilisation environnementale et accès à une alimentation de qualité. Le projet s'appuie sur un partenariat solide entre collectivités, institutions et associations.

Des réalisations concrètes sont déjà engagées (apports de terre et compost, installation de clôtures, cabanons, récupérateurs d'eau, etc.), avec une inauguration prévue au second semestre 2026.

➔ **En résumé,** Cette initiative transforme des espaces abandonnés en lieux de vie collectifs, symboles d'un renouveau urbain associant écologie, solidarité et participation citoyenne !



DES JARDINS PARTAGES



Les Pouches Verts, un groupe d'habitants qui souhaite créer du lien, agir ensemble et cultiver ce que nous mangeons dans nos quartiers.

Pour tout renseignement, contactez le 07 46 19 35 29. estelle.fauzes@gab65.com

2.1.2 : Démolition progressive du quartier Ophite dans le cadre du NPNRU



Le 6 juin 2025, l'OPH 65 a inauguré à Lourdes deux nouvelles résidences totalisant 84 logements, inscrites dans le cadre du NPNRU du quartier de l'Ophite. Composée de 53 logements, la résidence Les Portes d'Espagne, soutenue par l'ANRU, et la résidence seniors Mado Sagot, dédiée au public âgé avec 31 appartements, illustrent concrètement l'avancée du programme de renouvellement urbain. Conçues pour accueillir prioritairement les locataires relogés, ces réalisations offrent un cadre de vie modernisé, alliant confort, qualité architecturale et apaisement du cadre résidentiel. L'inauguration, en présence de nombreux partenaires institutionnels et élus, a mis en lumière l'engagement collectif des acteurs ainsi que le travail des équipes de l'OPH 65, notamment sur l'accompagnement au relogement. Cette étape majeure marque une avancée significative dans la transformation du quartier et confirme la volonté de proposer un habitat social durable et adapté aux besoins des habitants.

Une année marquée par la visite de la ministre Valérie Létard à Lourdes, le 7 Juillet 2025

Le 7 juillet 2025, l'OPH 65 a accueilli Mme Valérie Létard, Ministre du Logement, dans le cadre de sa visite officielle du NPNRU du quartier de l'Ophite à Lourdes. Entourée de représentants de l'État et des collectivités locales, la délégation a découvert les avancées majeures du projet de renouvellement urbain, à travers une présentation d'ensemble suivie d'une visite de terrain marquée par la démolition emblématique du bâtiment B et la réalisation de nouvelles résidences. Ce déplacement a également été l'occasion d'échanges avec des habitants relogés, illustrant l'attention portée à des parcours de relogement adaptés. À cette occasion, la Ministre a salué l'engagement collectif des partenaires et la qualité du travail mené, soulignant la place centrale des habitants dans la réussite du projet.



« Il faut saluer aussi toutes celles et tous ceux qui, durant toutes ces années, ont contribué en trouvant une solution adaptée à chaque famille pour le relogement (...). On ne réussit pas un projet si on ne le fait pas pour les habitants. Et bien, c'est grâce aux équipes que vous avez déployées tous ensemble qu'on arrive à quelque chose qui est non seulement accompli, entendu, approuvé, et qui contente les familles parce que ça a été travaillé avec elles. Je suis juste là pour vous remercier et saluer le travail accompli. »

Valérie Létard, Ministre du Logement





Education

10 EQUIPES - PROJET

Gouvernance 5 ASSEMBLEES GENERALES

20 COORDINATIONS TERRITORIALES



Emploi

Educateurs de rue - 11 Médiateurs AR

Prévention - Insertion

5 Chantiers 1er pas vers l'emploi

AMI O2R

CULTURE

POLITIQUE DE LA VILLE

Inclusion

1200 brochures estivales "C'est l'été" produites et distribuées par le GIP

Cadre de vie

PRE

REUSSITE EDUCATIVE

Innovation

GUSP

TFPB

NPNRU

PARENTALITE

CLAS - REAAP

Mobilité européenne

Participation citoyenne

TRANSITION ECOLOGIQUE

90 projets financés

Des dispositifs d'Etat renouvelés en 2025

Un travail partenarial essentiel à la coordination des dispositifs

La stratégie départementale liée au plan « Quartiers d'été » a été déployée de manière partenariale dans les QPV en juillet et en août 2025. Cette stratégie visait à proposer un été éducatif et ludique, avec des propositions variées et de qualité aux familles ne partant pas en vacances, à soutenir les structures associatives fragilisées par la crise et à lutter contre les incivilités en évitant le désœuvrement.

Le travail mené avec l'ensemble des partenaires a permis d'enrichir l'offre existante déployée sur les quartiers par des actions complémentaires, en priorité sur le mois d'août, et sur les territoires qui accueillaient le moins de propositions.

Le programme Quartier d'été

Le dispositif « quartiers d'été » mis en place pour la première fois en 2020, à la sortie du confinement, vise à offrir aux habitants des quartiers qui ne peuvent pas partir en vacances, des activités sportives, culturelles, des temps de rencontre, de divertissement, de découverte, pendant la période estivale.

Le plan *Quartiers d'été* 2025 a été construit en prenant appui sur un travail avec les partenaires de la politique de la Ville pour que ce temps estival 2025 s'inscrive dans la poursuite des actions structurantes initiées au titre de la programmation annuelle.

8 associations avec 9 projets sur Tarbes et 5 sur Lourdes ont été retenues au titre de ce dispositif au regard de la qualité des actions proposées en plus du soutien accordé aux collectivités de Tarbes et de Lourdes.

Il convient d'ajouter à ce bilan les propositions portées par l'Education Nationale (écoles ouvertes et stages de réussite) bénéficiant aux élèves de l'ensemble du département, dont des QPV.

Le programme Vacances apprenantes

Ce sont quatre établissements scolaires qui se sont investis en 2025 dans le dispositif « Ecole ouverte ».



140 élèves

Ecoles ouvertes

4 établissements scolaires

Collège Paul Eluard (70 élèves)

Ecole Jules Verne (24 élèves)

Ecole Anatole France (28 élèves)

Ecole Honoré Auzon Lourdes (18 élèves)

Stages de réussite 2025 :

En 2025, 26 stages ont été mis en place sur 4 écoles en QPV pour 155 élèves :

Printemps 2025 : 71 élèves

- 3 stages à l'école Anatole France
- 6 stages à l'école Voltaire
- 4 stages à l'école du Lapacca Lourdes

Été 2025 : 49 élèves

- 4 stages à l'école Anatole France
- 1 stage à l'école Jean Jacques Rousseau
- 2 stages à l'école du Lapacca Lourdes

Automne 2025 : 35 élèves

- 1 stage à l'école Anatole France
- 5 stages à l'école du Lapacca Lourdes

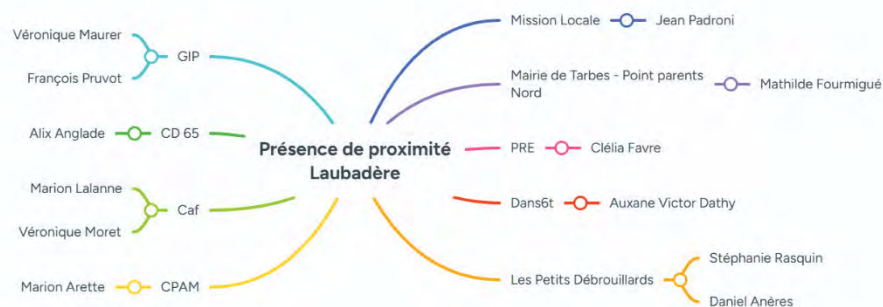
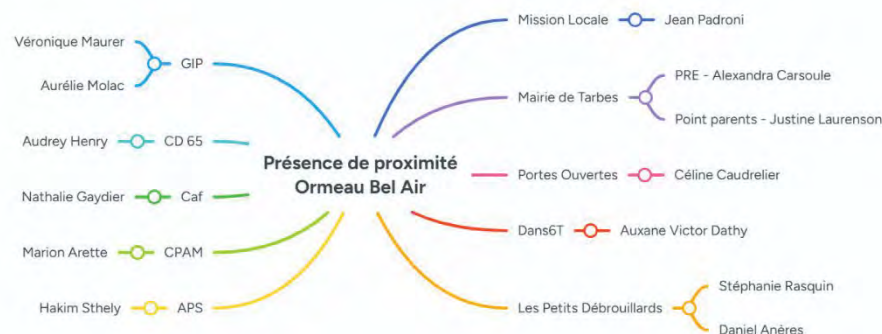
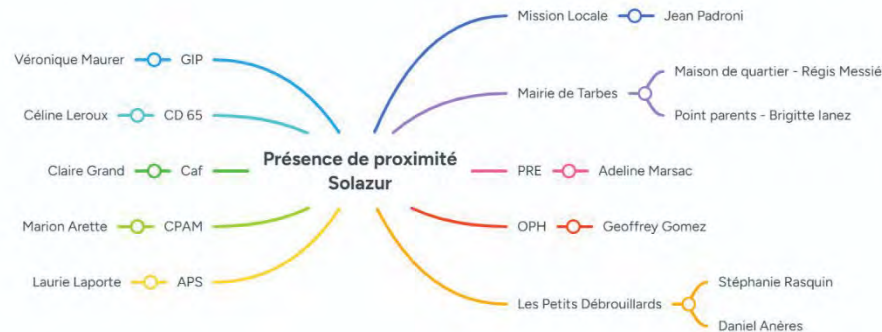


26 stages, 155 élèves dans 4 écoles en QPV

Le dispositif Été Culturel

Par ailleurs, la DRAC dans le cadre du dispositif « l'été culturel » a soutenu les acteurs culturels des Hautes-Pyrénées, avec une attention particulière portée aux publics issus des quartiers.

Maintien d'une présence de proximité en faveur d'une veille sociale



Créé par le comité interministériel des villes en décembre 1999, le dispositif des Adultes Relais (AR) **constitue l'un des principaux leviers de la politique de la ville.**

Le préfet autorise les employeurs à recruter un adulte-relais dont les missions contribuent à l'amélioration des relations entre les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les services publics, ainsi que des rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs en menant des actions de médiation sociale.

La médiation sociale est un processus de création et de réparation du lien social, dans lequel un tiers impartial et indépendant, tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

L'adulte relais doit être âgé d'au moins 26 ans, être sans emploi ou bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi et résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou, à titre dérogatoire, dans un autre quartier.

L'instruction ministérielle du 8 septembre 2025 précise que dorénavant, les conventions devront être conclues pour une durée maximale de 3 ans, renouvelables qu'une seule fois. Depuis le 1er juillet 2025, l'aide financière annuelle de l'État aux activités des adultes-relais est de 23 266,82€.

Sur les 11 conventions actives au 31 décembre 2025, 9 arriveront à échéance en 2026.

2.2) Bilan par thématique des actions menées

2.2.1) Cadre de vie et renouvellement urbain



Focus sur le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)



En 2025, le NPNRU franchit une nouvelle étape, marquée par des avancées concrètes sur les deux sites de Tarbes et Lourdes. Cette année s'inscrit moins dans le lancement que dans la mise en œuvre opérationnelle du programme, avec des réalisations visibles et des dynamiques désormais bien engagées.

Le GIP Politique de la Ville et la CATLP poursuivent ainsi leurs rôles de coordination, d'animation partenariale et de suivi des actions menées dans le cadre du NPNRU, en veillant à maintenir une approche concertée.

Tarbes – Bel-Air

À Bel-Air, l'année 2025 est marquée par l'aboutissement de plusieurs séquences clés. Le relogement touche à sa phase finale sur le bâtiment G-H, tandis que les démarches se poursuivent sur le bâtiment F, traduisant une progression du projet. Sur les 164 logements concernés, 102 sont désormais vacants et 62 restent occupés fin 2025. Sur le plan opérationnel, les études d'aménagement étant désormais terminées, le projet entre dans une phase plus concrète. Les diagnostics préalables aux travaux de démolition sont en voie d'achèvement, marquant une étape décisive avant le lancement des opérations. En parallèle, les actes fonciers sont en cours de finalisation en vue de leur validation en 2026.

L'année 2025 est également marquée par l'aménagement de la Maison du Projet. Cet équipement jouera un rôle central dans la conduite du renouvellement urbain en devenant un lieu de proximité dédié à l'information des habitants, aux échanges avec les partenaires, à l'accompagnement des démarches de concertation et de participation citoyenne.

Enfin, le conseil citoyen poursuit son activité garantissant l'implication des habitants dans cette phase de transformation.

Lourdes – Ophite

À l'Ophite, l'année 2025 se distingue par une avancée significative des relogements, avec l'achèvement imminent de la phase 2 (2 ménages à reloger) et la progression soutenue de la phase 3 (42 ménages à reloger sur les 102 prévus). Cette montée en puissance prépare activement la phase 4 (144 ménages à reloger sur les 162 concernés), programmée dès 2026.

Parallèlement, les premières livraisons viennent concrétiser le renouvellement du quartier. Les résidences « Henri Lamathe » (42 logements) et « Portes d'Espagne » (84 logements, dont 31 dédiés à une résidence seniors) accueillent leurs habitants, tandis que d'autres programmes, comme « Eugène Duviau » (34 logements), approchent de leur livraison. Enfin, les résidences « Crêtes du Pibeste » (12 logements) et « Rue de l'Égalité » (9 logements) sont en cours. Cette dynamique de construction s'accompagne du lancement de nouvelles opérations, confirmant le changement progressif du cadre de vie.

Par ailleurs, la Ressourcerie/Bricothèque constitue un outil d'accompagnement des habitants dans le cadre du renouvellement urbain. Cette initiative facilite l'accompagnement des relogements tout en proposant des solutions concrètes et solidaires en matière d'ameublement.

Au-delà du fonctionnement régulier des conseils citoyens, l'année 2025 a été marquée par plusieurs actions favorisant la participation et la valorisation de la mémoire du quartier. La célébration des 10 ans du conseil citoyen a constitué un temps fort fédérateur réunissant habitants, partenaires et acteurs locaux autour des évolutions du quartier.

Par ailleurs, un travail de mémoire collective a été mené avec les habitants et a abouti à la réalisation d'un projet de livre photo retraçant l'histoire et les transformations de l'Ophite.

Enfin, le dispositif des clauses sociales confirme son impact concret, avec plus de 15 000 heures de travail réalisées au bénéfice de 56 personnes en insertion.

L'ensemble des avancées de l'année a été présenté et validé lors de la Revue de Projet, réunion de gouvernance tenue en septembre 2025. Ce temps d'échange et d'évaluation a permis de confirmer la dynamique positive du programme ainsi que l'engagement de l'ensemble des partenaires en faveur de la transformation des quartiers Bel-Air et Ophite.

TFPB

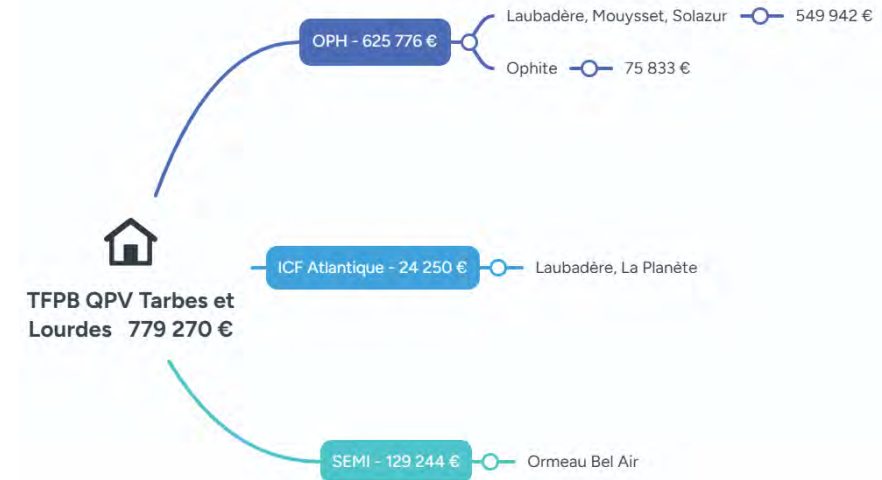
L'abattement de la TFPB : une mesure fiscale au bénéfice des quartiers

L'abattement de TFPB est une mesure fiscale d'exonération partielle des bailleurs sociaux, supportée partiellement par les collectivités locales (villes de Tarbes et de Lourdes), dans un objectif de redéploiement financier au bénéfice des quartiers.

La convention fixant des contreparties à cet abattement fiscal constitue une des annexes obligatoires du contrat de ville. L'abattement de 30% sur la base d'imposition pour les logements situés dans les quartiers prioritaires permet aux organismes HLM de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques de ces quartiers. Il permet également de définir un programme d'actions avec les partenaires, avec des contreparties négociées.

→ 3 bailleurs sociaux, OPH 65, SEMI et ICF Atlantique, sont concernés sur les quartiers prioritaires (QPV) de Tarbes et de Lourdes, pour un montant total d'abattement de 779 270 € (dont 75 833 € sur Lourdes et 703 436 € sur Tarbes).

La proposition des actions s'appuie sur un travail partenarial, piloté par l'Etat, avec l'appui du GIP, et associant le Conseil départemental, les villes de Tarbes et de Lourdes et la CATLP.



ICF HABITAT



**Equipements
de proximité**
Réfection de la Tour 3 - Solazur
Un chantier éducatif au service du cadre de vie et du vivre ensemble

Durant les vacances d'automne 2025, le quartier Solazur a été le théâtre d'un projet à la fois éducatif, artistique et citoyen : la réfection de la Tour 3, réalisée dans le cadre d'un chantier éducatif mobilisant les jeunes du territoire.

Ce projet s'inscrit dans le dispositif d'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), en partenariat avec l'Office Public de l'Habitat (OPH). Il illustre concrètement la volonté des acteurs locaux d'investir dans l'amélioration du cadre de vie tout en favorisant l'engagement des jeunes habitants.

La réussite de cette action repose sur une collaboration étroite entre plusieurs partenaires engagés : la Ville de Tarbes, l'Espace En'vies Ouest, l'OPH et le GIP. L'implication d'Émilie Caubes, du Service Jeunesses et Vie Citoyenne, a été un levier déterminant dans la mobilisation et l'accompagnement des jeunes tout au long du projet.

Cette coopération a permis de créer un cadre structurant et bienveillant, propice à l'apprentissage, à la responsabilisation et à l'expression des jeunes participants. Ce chantier éducatif a rassemblé une quinzaine de jeunes âgés de 11 à 18 ans, issus du quartier Solazur. Encadrés et accompagnés, ils ont activement participé aux différentes étapes de la réfection : préparation des supports, mise en peinture et réflexion autour de l'œuvre à réaliser.

Au-delà des compétences techniques acquises, cette expérience leur a permis de développer le sens du travail en équipe, de s'impliquer dans la vie de leur quartier et de s'approprier leur environnement.

La présence du graphiste Enzo a constitué un élément moteur du projet. Par son savoir-faire et sa capacité à transmettre, il a su créer une véritable émulation au sein du groupe.

L'œuvre réalisée collectivement sur la Tour 3 est le fruit d'un travail collaboratif associant jeunes participants et habitants du quartier. Elle contribue aujourd'hui à embellir l'espace public et à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents. Au-delà de la transformation esthétique de la tour, ce chantier éducatif a joué un

rôle essentiel dans le renforcement du lien social. En réunissant jeunes et moins jeunes autour d'une réalisation commune, le projet a favorisé les échanges, la cohésion et le vivre ensemble.

Il témoigne de la capacité des actions de proximité à générer des dynamiques positives et durables dans les quartiers.


Une action appelée à se poursuivre

Fort de ce succès, le programme de réfection de la Tour 3 se poursuivra en 2026 avec l'intervention sur une autre face du bâtiment. Cette continuité permettra de maintenir la mobilisation des jeunes et de consolider les acquis de cette première expérience.

Ce projet exemplaire illustre pleinement l'intérêt des chantiers éducatifs comme outils d'insertion, de valorisation des jeunes et d'amélioration du cadre de vie, au cœur des politiques locales de cohésion sociale.

La Compagnie Poil au Nez s'installe sur le quartier Mouysset

Un chantier 1er pas vers l'emploi au service de la réfection d'un local

Des travaux de rénovation ont été réalisés en septembre 2025 sur un local appartenant à l'OPH (Office Public de l'Habitat). Ces travaux se sont déroulés dans le cadre d'un chantier « Premiers pas vers l'emploi », financé par l'abattement de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

Cinq personnes ont participé à ce chantier, encadrées techniquement par les Brigades Nature et accompagnées sur le plan socio-éducatif par le GIP et le PRE. L'association Entraide Services a assuré le portage salarial des participants.

Ce projet avait pour objectif de réhabiliter et de valoriser une partie du patrimoine bâti de l'OPH située sur le quartier de Mouysset, tout en favorisant un parcours d'insertion professionnelle pour les publics accompagnés.



La Compagnie Poil au Nez, association de clown-théâtre, s'apprête à poser ses valises dans ce local rénové à l'horizon 2026. Après plusieurs années d'itinérance, elle bénéficiera désormais d'un lieu fixe d'ancrage sur le quartier. L'association poursuivra néanmoins ses activités sur l'ensemble des quartiers, permettant de maintenir ses interventions artistiques et culturelles de proximité.

Cités de l'Emploi

2.2.2) Développement économique et Emploi

Une démarche expérimentale pour soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle dans les QPV

En 2020, le territoire a été retenu comme territoire expérimental pour porter la Cité de l'emploi de Tarbes et de Lourdes, démarche déployée en 2020 par le Ministère de la cohésion des territoires sur une vingtaine de territoires de la politique de la ville.



Co-pilotées par la Préfecture et le GIP, en associant l'ensemble des acteurs du Service Public de L'emploi de Proximité (SPEP) et de la Politique de la Ville, les Cités de l'emploi constituent une expérimentation visant à améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

L'année 2025 a marqué la fin du dispositif « Cité de l'emploi » sur le territoire de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, à l'issue de la période de déploiement et de financement du programme.

Toutefois, ce dispositif étant articulé au Contrat de ville de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, dont l'un des axes porte sur le plein emploi, la dynamique partenariale engagée est maintenue au sein du GIP Politique de la ville à compter de 2026. Elle permettra de poursuivre les réunions mensuelles regroupant les partenaires des QPV de Tarbes et de Lourdes, ainsi que la logique de partage d'informations en dehors de ces temps de rencontre, notamment via les échanges par courriel ou le

Padlet du GIP Politique de la ville. Ce dernier comporte plusieurs onglets, partagé mensuellement aux partenaires, dont un espace spécifiquement dédié à l'emploi.

Dans le cadre de la fin de la Cité de l'emploi sur Tarbes-Lourdes-Pyrénées, les financements finaux ont permis de financer exceptionnellement 10 permis supplémentaires auprès de MOB 65 – auto-école sociale, fin 2025. MOB 65 est par ailleurs financée dans le cadre de l'Appel à projets du GIP et permet d'accompagner des personnes dans l'obtention du code et du permis de conduire, notamment des publics en difficulté sociale et financière.

L'accompagnement proposé par MOB 65 comprend un suivi personnalisé et des formations adaptées, permettant à chacun de se déplacer de manière autonome et de favoriser l'insertion professionnelle. Le permis reste en effet un levier essentiel, très souvent sollicité dans le cadre de l'insertion professionnelle, mais également plus largement dans la vie quotidienne.

Un espace de travail collaboratif : les comités techniques de suivi

En proposant une collaboration renforcée entre tous les opérateurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, l'idée est d'être plus « efficace ». Ce nouveau collectif se réunit mensuellement à Tarbes afin de travailler de concert sur des situations dites « complexes ».

Il se compose de conseillers de France Travail et de Cap emploi, d'un référent pro de la Mission locale et du Conseil départemental ainsi que des éducateurs de rue, de chargés d'emploi-insertion, d'assistants de service social et de médiateurs sociaux, et de tous les acteurs locaux qui souhaitent s'y associer.

Cet espace de travail collaboratif permet de mieux appréhender certaines situations complexifiées par de nombreux freins que rencontrent les habitants des quartiers : mobilité, garde d'enfants, manque de réseaux, fracture numérique, problèmes de maîtrise de la langue, problématiques de santé ou situations sociales difficiles...

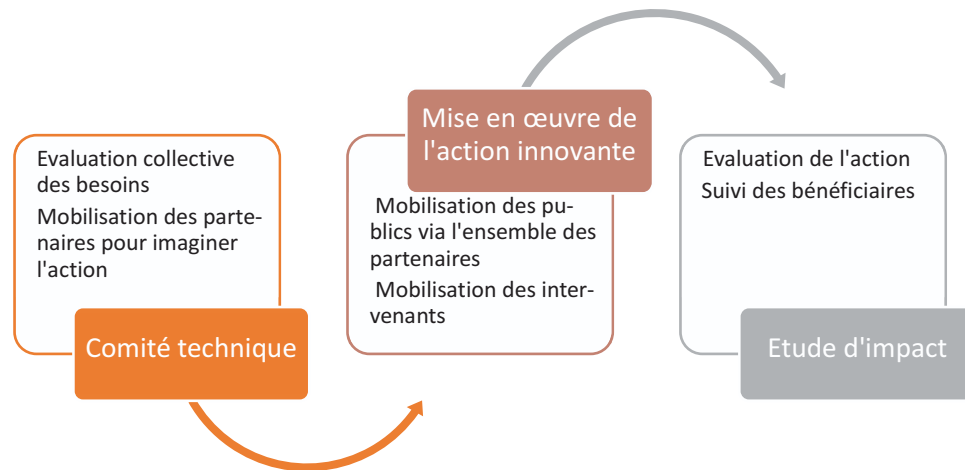
L'idée est de garantir aux résidents des quartiers prioritaires, les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement que celui proposé à l'ensemble de la population.

L'année 2025 a également permis de totaliser, sur le secteur tarbais, 10 COTECH sur l'année entière. Sur le secteur lourdaï, huit COTECH ont été organisés sur l'année entière. Enfin, un dernier COTECH fusionné Tarbes-Lourdes a été organisé en décembre 2025 afin d'amorcer la fusion des deux secteurs en un seul comité technique.

Le demandeur d'emploi au centre de l'attention du collectif

Identifier les parcours, les risques de décrochage et veiller à une meilleure articulation entre les différents acteurs est un des objectifs principaux de l'expérimentation. Ainsi, des personnes issues des QPV de Tarbes et de Lourdes, peuvent bénéficier d'un accompagnement « sur mesure ». Pour cela, des actions innovantes, en partant des besoins identifiés, ont été testées afin de lever certains freins.

Un déploiement d'actions progressif qui part des besoins des personnes



Actions innovantes

Huit ateliers ont été organisés en septembre 2025 dans le cadre de la préparation à l'événement « Place de l'emploi », porté par France Travail. Plusieurs partenaires sont intervenus pour animer ces temps collectifs :

1. Atelier « Confiance en soi » – Le Cagibi des Non-Dits ;
2. Atelier « Valoriser son image » – Les Secrets du Miroir ;
3. Atelier « Photos CV » – Julie Bruneau de Mire ;
4. Atelier « Défendre sa mobilité » – Wimoov ;
5. Atelier « Théâtre d'improvisation » – La Compagnie des Improsteurs ;
6. Action « Transfert de compétences » – France Travail.

Ces actions, construites avec les acteurs de l'emploi et les structures de proximité intervenant dans les quartiers prioritaires, ont permis d'accompagner les participants de manière concrète avant l'événement. Les ateliers ont favorisé la mobilisation des publics, renforcé leur confiance et apporté des outils utiles et durables pour leurs démarches de recherche d'emploi.



Formation des partenaires autour de la santé mentale

L'année 2025 ainsi que le début de l'année 2026 ont permis la mise en place d'une action de formation destinée aux partenaires de la Cité de l'Emploi autour des enjeux de santé mentale. Cette thématique, de plus en plus présente dans les parcours d'insertion et régulièrement remontée par les professionnels lors des CO-TECH, a conduit à la construction d'un temps de formation spécifique.

Cette formation, intitulée :

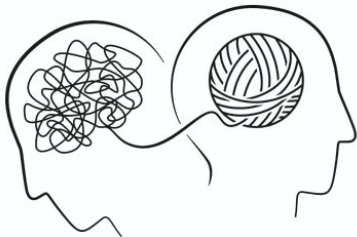
« Les troubles de la santé mentale de l'adulte et leurs impacts sur les parcours d'insertion », a été organisée en partenariat avec le Département des Hautes Pyrénées et l'organisme de formation IFCA Pyrénées.

Deux sessions ont été programmées pour les partenaires :

- Session 1 : 8 et 9 décembre 2025 ;
- Session 2 : 20 et 22 janvier 2026.

Pour certains, cela a été bénéfique, notamment pour ceux qui n'avaient pas forcément été préparés, dans leur parcours de formation, à la gestion de certaines situations délicates. Pour d'autres, ces apports sont venus consolider des expériences déjà acquises et enrichir leurs pratiques.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans une dynamique de montée en compétences des professionnels de nos territoires, afin de mieux répondre aux besoins des usagers, de renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, et de les outiller pour faire face à certaines situations.



Soutien au droit commun

La mobilisation prioritaire du droit commun

La territorialisation et la mobilisation de l'offre de service des opérateurs du service public de l'emploi et des dispositifs de droit commun des politiques de l'emploi est l'enjeu premier.

En 2024, la Cité de l'emploi est intégrée à la mise en place des Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) installés dans le cadre de la Loi Plein Emploi.

On peut notamment citer la continuité de la mobilisation renforcée de France Travail sur les quartiers prioritaires avec la mission du FSE. En effet un agent est dédié à 100% des bénéficiaires QPV, accompagnant intensivement des habitants des quartiers, de plus de 26 ans.

Maintien des outils confortés pour aller vers les publics les plus éloignés de l'emploi, jeunes comme adultes

Le contrat de Ville Engagements quartiers 2030 a confirmé que les éducateurs de rue en charge de l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs éloignés de l'emploi, tout comme la médiatrice emploi ou la cheffe de projet CitésLab de la CATLP, avaient une vraie plus-value pour toucher des publics dits « invisibles » et faciliter leur retour dans un parcours emploi ou de création d'entreprise, en lien avec le droit commun.

CitésLab a par exemple été affirmé comme l'outil pivot en matière d'amorçage de projets d'activités économiques sur l'ensemble des quartiers politique de la ville.

Une centaine de permanences sur les quartiers politique de la ville : Tarbes Nord, Tarbes Ouest, Tarbes Est Mouysset, Tarbes Est Bel-Air et Ophite ;
100 entrepreneurs accompagnés et orientés (dont 58% de femmes) ;
71% des entrepreneurs rencontrés résident en QPV ou en limite ;
Une dizaine d'actions collectives (ateliers thématiques, « cafés-créateurs », événements partenaires...) ;
Une cinquantaine d'animations territoriales (réunions, animation du partenariat, réseau...).

Ce dispositif piloté par BPI France, est porté localement par la CA TLP, avec un appui financier de la Région Occitanie et de l'Etat.



Le dispositif « d'aller vers » : un véritable projet de territoire

Un véritable programme d'« aller vers » les jeunes les plus éloignés de l'emploi a été développé sur Laubadère par le GIP depuis 2016. Vu la réussite du dispositif, le Conseil d'administration du GIP a décidé d'étendre ce dispositif – en 2020 – sur les quartiers Mouysset et Ormeau Bel Air, de manière complémentaire à l'action menée par la prévention spécialisée, dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance.

Notons en 2025 :

- la poursuite du travail des deux éducateurs de rue en charge de l'insertion socio-professionnelle sur le QPV de Tarbes Est et Nord - projet retenu dans le cadre de l'AMI O2R, il est cofinancé par les bailleurs sociaux dans le cadre de la convention d'abattement de TFPB (OPH 65, SEMI, ICF Atlantique) mais également par la Fondation EDF Solidarités et par la CAF.



Des actions pour permettre une remobilisation et une mise en action concrète des personnes

Pour rappel, les chantiers « 1ers pas vers l'emploi » ont été initiés en 2016 sous l'impulsion du GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées, en partenariat avec l'Etat et le Conseil Départemental. Ils ont été construits avec l'appui d'une association intermédiaire « Entraide Services », dans un partenariat très étroit avec le bailleur social OPH 65. L'association Brigades Nature est également partie prenante. Le financement de l'action a été réalisé dans le cadre des contreparties à l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

Depuis six ans, la CA TLP s'est aussi engagée dans la démarche avec l'organisation et le financement de « chantiers environnementaux » (cofinancés par le FIPD).

De courte durée (15 jours), ces chantiers permettent à des jeunes habitant les QPV, très éloignés de l'emploi et suivis par un éducateur de rue de vivre une première expérience salariée, en présence d'un encadrant technique mis à disposition par la structure commanditaire OPH65, ICF Habitat, CA TLP ou GIP (Cité de l'emploi). En 2019, il a été proposé d'élargir les publics bénéficiaires aux adultes repérés par la médiatrice emploi du GIP. Ces chantiers s'inscrivent dans un parcours d'insertion et les personnes sont toutes suivies avant, pendant et après les chantiers par un des éducateurs de rue ou par la médiatrice-emploi du GIP Politique de la Ville, en lien étroit avec les référents France Travail, Mission Locale, CAP Emploi et/ou MDS des bénéficiaires.

Cette année 2025 a également donné lieu à un chantier « Premiers pas vers l'emploi » sous une forme innovante. D'une durée de deux semaines, comme habituellement, celui-ci s'est distingué par l'intervention de deux équipes différentes : une première équipe mobilisée la première semaine, puis une seconde la semaine suivante, au lieu d'une seule équipe sur l'ensemble de la période.



Ce chantier constituait un support durant la phase de remobilisation de jeunes accompagnés par l'association socio-sportive Poing d'1 Pacte 65 (parcours Poing d'Appui de l'association), dans le cadre du dispositif O2R (Offre de Repérage et de Remobilisation). Il a ainsi permis de diversifier les modalités d'accompagnement proposées aux jeunes.

Trois commanditaires se sont engagés en 2025 : l'OPH 65 (2 chantiers), ICF Atlantique (1 chantier), la CATLP (1 chantier environnement, cofinancé par le FIPD).

Les éducateurs de proximité (PRE, GIP) assurent l'accompagnement éducatif des jeunes pendant les chantiers. Par ailleurs, Brigades Nature a assuré l'encadrement technique sur les chantiers de l'OPH, amenant une plus-value importante.



Le bilan commun fait apparaître que cet outil est vecteur de citoyenneté, facilite l'ancrage des éducateurs sur le quartier et permet la découverte du territoire par les participants. Par ailleurs, la possibilité de tester les savoirs être d'une personne permet ensuite de le positionner sur une formation ou un emploi.

➤ Depuis 2016, plus de 55 chantiers ont été réalisés, pour 252 participants.

Mobilité

Le renforcement des moyens dédiés à la mobilité

Le GIP soutient depuis plusieurs années l'auto-école sociale portée par MOB 65, en complément du Conseil Départemental, afin de permettre à des publics rencontrant différentes difficultés d'accéder au permis de conduire. En 2025, 18 habitants des QPV, 16 à Tarbes et 2 à Lourdes, grâce à l'implantation de MOB65 deux jours par semaine à l'Espace Cazenave, ont pu bénéficier d'une prise en charge de leur code et de leur permis à hauteur de 1 500 €, moyennant leur engagement assidu dans les cours organisés par l'auto-école et une participation d'environ 300€ chacun. Par ailleurs, grâce aux financements disponibles au titre de la Cité de l'Emploi, 10 permis supplémentaires ont été financés au bénéfice des habitants des QPV tarbais.

Les entreprises s'engagent

Une collaboration renforcée autour de l'emploi et de l'insertion grâce au club « Les Entreprises s'engagent »

Le programme « **Les entreprises s'engagent** » est une initiative nationale visant à mobiliser les entreprises autour d'actions concrètes en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle. Il encourage les acteurs économiques à s'impliquer dans des partenariats locaux avec les acteurs publics et associatifs pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, réfugiés, etc.), tout en promouvant des pratiques responsables. Ce dispositif repose sur un réseau territorial dynamique qui valorise les engagements des entreprises et favorise le partage d'expériences et de solutions au service de l'intérêt général. La co-animation et le suivi des engagements ont été confiés à la CCI.



2.2.3) Cohésion sociale, inclusion et émancipation de tous

Santé

Un soutien conforté aux actions menées en matière de santé et de santé mentale

Dans le cadre du nouveau contrat de ville, la thématique de la santé a été particulièrement investie. Le travail mené en concertation avec les institutions, les associations et les habitants, fait ressortir des besoins renforcés en matière de démographie médicale, d'éducation à la santé, d'accès aux soins et de santé mentale.

La médiation en santé est la co-construction d'une relation entre un public et des acteurs en santé pour favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention. C'est un rôle de passeur, de faiseur de liens. Le médiateur travaille dans une relation de grande proximité avec les personnes pour les mettre en confiance, les orienter et les accompagner ; dans un souci de confidentialité, de neutralité et en visant l'autonomie des personnes et des structures de santé. Son rôle est de mieux comprendre les freins et de trouver des leviers pour l'accès aux soins et aux droits.



A la rencontre :

TARBES QPV : 524 personnes vues



- Mouysset : 133
- Solazur : 138
- Laubadère : 129
- Bel Air : 124

LOURDES QPV :

133 personnes vues

Droit à la santé :

En 2025, la médiation a permis d'ouvrir 103 couvertures sociales pour des personnes en situation irrégulières (AME). La protection universelle maladie a été octroyée à 224 personnes (PUMA). La complémentaire Santé Solidaire, (ex CMUC)

est venue apporter une couverture complémentaire pour 797 personnes accompagnées par la médiation en santé.

Droit à des aides complémentaires :

164 aides allouées à des publics « Médiation Santé » dont 106 pour les étudiants (15 900 €) – 97% des aides allouées sur Tarbes.

Droit à la simplification administrative :

- 203 mutations de dossiers
- 841 mises à jour de droit
- 227 comptes Ameli ouverts

Accès aux soins :

- 339 accompagnements aux soins jusqu'à la réalisation effective des soins ;
- 15 orientations PASS ;
- 2 orientations Syst'Aime ; 32 orientations pour soutien psy ; 5 orientations vers la psychologue SIAO ;
- 17 accompagnements aux soins sur Lourdes.

Accès à la prévention :

- 101 accompagnements vers des offres de prévention dont 38 examens en prévention (bilans de santé)



Education

Un volet éducatif réaffirmé : des actions pour accompagner les élèves dans leurs parcours, en complément de l'Education nationale

Un dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité primaire et collège déployé sur les quartiers prioritaires de Tarbes, Lourdes et Aureilhan.

Le CLAS, dispositif national piloté par la CAF, est activé sur l'ensemble des territoires de la politique de la ville. Il vient en complément de la mesure « devoirs faits » et de l'aide personnalisée proposée par l'Education Nationale. Il prend appui sur trois axes :

- l'accompagnement à la scolarité pour l'élève ;
- l'accompagnement des parents dans leurs relations avec l'école et le devenir parent d'élève ;
- l'ouverture culturelle.

Pour l'année scolaire 2024-2025, environ 200 enfants et jeunes des quartiers PV ont été accompagnés par les acteurs du CLAS ainsi que leurs familles.

Pour mémoire, chaque quartier prioritaire tarbais dispose d'un CLAS :

Laubadère : CLAS à destination des collégiens porté par la mairie de Tarbes (Espace En'Vies Nord) avec un lien étroit avec le collège Paul Eluard ; CLAS à destination des primaires porté par le Programme de Réussite Educative en lien étroit avec les écoles Jules Verne et Jean Jacques Rousseau ;

Solazur : CLAS à destination des primaires et collégiens porté par le Programme de Réussite Educative de la Caisse des écoles de la Mairie de Tarbes. Les orientations sont notamment effectuées par l'école Henri IV.

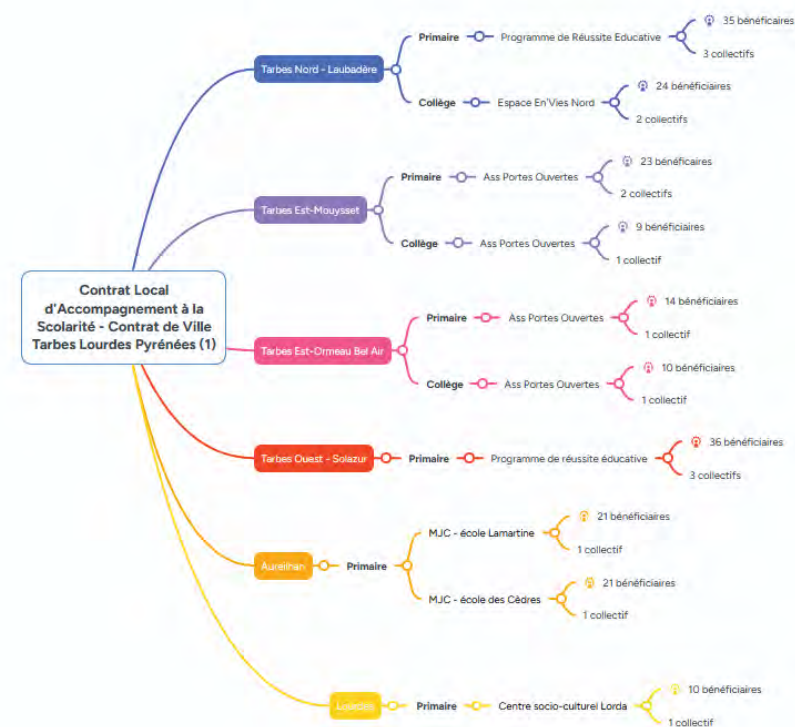


Mouysset : CLAS porté par l'association Portes Ouvertes à destination des primaires, collégiens et lycéens au cœur du quartier, en lien avec l'école Jean Macé ;

Ormeau Bel Air : CLAS porté également par l'association Portes Ouvertes à destination des primaires des écoles Voltaire et Anatole France et des collégiens des collèges Voltaire et Desaix.

Sur le quartier des Cèdres, le CLAS est porté par la MJC Aureilhan. Pour l'année scolaire 2024-2025, 42 élèves ont pu bénéficier hebdomadairement de cet accompagnement.

Sur Lourdes, le CLAS est porté par le Centre socio-culturel Lorda. 10 élèves accompagnés.



Le Programme de Réussite éducative (PRE), adossé à la politique de la ville

Qu'est-ce que le PRE ?

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est intégré au Projet Éducatif Local (PEL), C'est également un axe majeur du contrat de ville sur son volet éducation. Sa gestion administrative et financière est confiée à la Caisse des Écoles (établissement public communal) qui a modifié ses statuts en 2005 pour intégrer le dispositif à ses missions.

C'est un programme de proximité qui se veut agir au plus près des enfants, des jeunes, AVEC leurs parents. La démarche personnalisée alliée à une prise en charge globale des situations, permet d'établir des diagnostics précis et partagés sur les populations les plus en fragilité. De plus, en basant son action sur un partenariat dynamique et élargi, le PRE permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des ressources éducatives mobilisables sur son territoire d'intervention.

Les objectifs :

- **Maintenir la continuité de la scolarité à distance : élèves accompagnés par le PRE et hors PRE qui résident sur un QPV ;**
- **Renforcer le soutien scolaire dès la reprise de l'école ;**
- **Participer aux initiatives collectives pour :**
 - o Réduire la fracture numérique ;
 - o Faciliter le départ en vacances, en mobilisant notamment les dispositifs " Quartiers d'été et les colos apprenantes" ;
 - o Travailler les compétences sociales, notamment avec les plus petits ;
- **Soutenir la fonction parentale.**



Depuis 2016, 4100 familles bénéficiaires du PRE

En 2025 :

457 parcours suivis : 337 en cours ; 120 nouvelles entrées ;
106 sorties dans la période
50 jeunes de 17 ans et +
64% de parcours complexes

Le PRE s'adresse initialement aux enfants de 2/16 ans. Depuis 1er juillet 2016 la ville étend le dispositif à la tranche d'âge des 16/18 ans afin d'assurer une continuité éducative de la petite enfance à la majorité, avec un poste de médiateur. L'intervention du PRE se situe dans une logique de coéducation, pour agir "AVEC" les parents, les enfants, les jeunes sur une démarche de développement du pouvoir d'agir en :

- Garantissant la continuité de l'accompagnement du jeune ;
- Maintenant l'assiduité et la persévérance scolaire ;
- Faisant de la remédiation et du raccrochage scolaire si nécessaire ;
- Apportant une aide à l'orientation et/ou à l'insertion ;
-

Données quantitatives	3 types de situation pour les 14/18 ans accompagnés		
	Nombre de jeunes suivant un cursus scolaire	Nombre de jeunes en voie de décrochage scolaire	Nombre de jeunes en rupture scolaire et souvent sociale
En cursus scolaire : Garantir la continuité de l'accompagnement du jeune	83		
En voie de décrochage : Faire de la remédiation et du raccrochage scolaire si nécessaire		3	
En rupture scolaire : Apporter une aide à l'orientation et/ou à l'insertion			1



L'orientation positive des jeunes

Agir en amont pour favoriser une insertion socio-professionnelle des jeunes avait été identifié comme un objectif important du Contrat de ville, objectif se situant à la croisée du volet Education et du volet Emploi.

Le dispositif interministériel et partenarial porté par les ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de la Politique de la Ville, les Cordées de la réussite constituent le cadre de référence national pour la mise en œuvre d'actions visant à accroître les opportunités de parcours des collégiens et des lycéens qui peuvent être "empêchés" du fait de leur origine sociale et/ou territoriale, à envisager des études post-bac.

L'objectif est de lever les obstacles psychologiques, sociaux, culturels qui peuvent freiner ces jeunes dans la construction de projets qui pourraient leur correspondre. Plusieurs Cordées interviennent dans les Hautes-Pyrénées dont Egalité active/Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées par une présence effective sur le territoire.

Le partenariat mis en place avec les établissements scolaires et les acteurs de terrain permet un meilleur ciblage des élèves des QPV. Pour l'année scolaire 2024-2025, parmi les 200 élèves inscrits dans cette cordée, 25 sont issus des QPV.



Culture

Un partenariat réaffirmé avec la DRAC Occitanie pour développer des projets Culture et politique de la ville.

Ce partenariat inédit a permis de faire converger la stratégie et les moyens financiers au sein d'un appel à projets commun culture et politique de la ville. La DRAC délègue au GIP ses crédits d'intervention dans ce cadre-là, de manière complètement atypique en France.

Cette convergence de moyens a apporté une vraie plus-value depuis 2018 sur les QPV : près d'une cinquantaine de projets différents avec une forte dimension artistique ont été soutenus, avec un soutien financier cumulé de la DRAC de 391 000 €.

14 ont été menés avec des établissements scolaires, en particulier les résidences de territoire, soit environ 300 enfants participant à des projets chaque année au sein des établissements scolaires.

Sport

Un territoire impliqué pour la pratique sportive

En matière d'accès aux sports, la ville de Tarbes est particulièrement impliquée à travers le projet européen CapasCités qui permet de développer des ateliers de pratique sportive dans tous les QPV et s'accompagne d'un travail de recherche mené en partenariat avec l'Université. L'ouverture de la Maison sport santé en 2021 permet désormais d'ancrer ce travail dans la durée.



D'autres acteurs sportifs s'investissent sur les QPV à l'image :

d'UST Nouvelle Vague, école de foot sur le quartier Laubardère. L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel éducateur sportif, en la personne de Gaétan Furon ; L'association développe également une section féminine.



de Poing d'1 Pacte, qui s'est structurée avec l'appui des partenaires et bénéficie d'un poste de médiateur sportif sous dispositif adulte relais depuis 2019 : il utilise la boxe éducative comme support de médiation et de lien avec les publics et développe des projets innovants (« Je boxe mes peurs », « Poing d'ap-pui »,...) ; Poing d'1 Pacte a été lauréat en 2024 de l'AMI O2R (Repérage et Remobilisation) aux côtés d'Atrium Fjt, la Mission Locale et le GIP Politique de la ville.



L'association a fêté son anniversaire à l'occasion de ses 10 ans d'existence sur le territoire en Octobre 2025. Cette fête-anniversaire a permis de réunir l'ensemble des partenaires privés et publics de l'association et de retracer, à l'occasion d'un moment festif, l'histoire du club.



de Roc et Pyrène, qui développe des activités de pleine nature à destination des jeunes orientés par le PRE mais aussi à destination de dames des quartiers qui s'initient, grâce à un accompagnateur de moyenne montagne, à la randonnée en milieu montagnard.

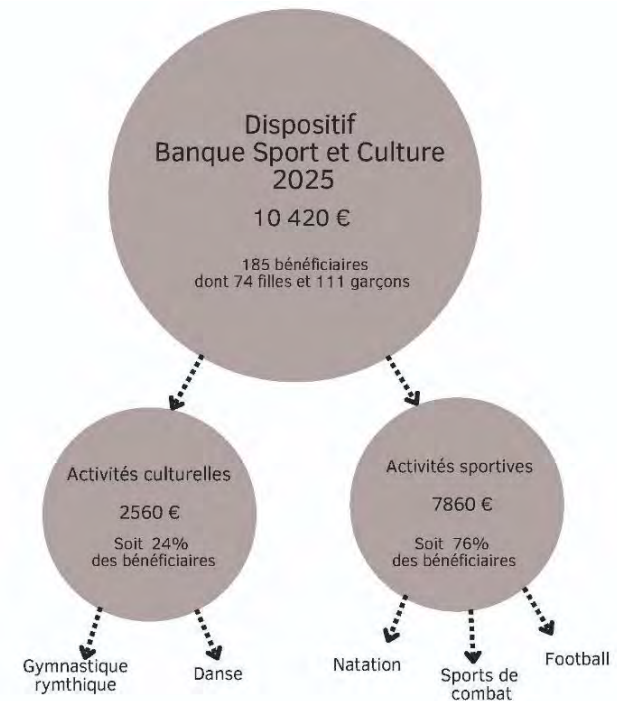


de TUB (Tarbes Union Basket), qui déploie des ateliers de sensibilisation à la pratique du basket sur les quartiers de Tarbes.



La Banque Sport et Culture en 2025

Le guichet unique d'aides à la pratique sportive, mis en place depuis plusieurs années entre la ville de Tarbes, le SDJES et le GIP, se poursuit.



2.2.4) Priorités transversales

Participation citoyenne

En 2025, des habitants mobilisés autour du Fonds de participation des habitants (FPH)

En 2025, à l'échelle de la géographie prioritaire de la CATLP, 15 projets issus des réflexions collectives menées lors des rencontres terrains ont vu le jour et ont été financés grâce aux FPH, dont 11 à Tarbes et 4 sur Lourdes :

Les projets financés en 2025 couvrent plusieurs axes d'intervention :

-Renforcement du lien social :

- Organisation de fêtes de quartier (Laubadère, Bel air et Mouysset) ;
- Repas partagés sur les quartiers Mouysset, Solazur et Ophite ;
- Balade en montagne interquartiers au lac de Payolle avec les habitants de Laubadère et Mouysset ;
- Sortie Parvis à Laubadère : organisation d'une sortie au Parvis de Tarbes à l'initiative des habitants de Laubadère.

Animation de la vie locale et culturelle :

- Carnaval de Laubadère (mobilisation des écoles, familles et habitants) ;
- Soirée culturelle « Mille cultures » à Laubadère ;
- Fête d'Halloween à Mouysset ;
- 8 ateliers repas « Saveurs du monde » à Solazur ;
- Tournoi de pétanque à l'Ophite ;
- Troc de Noël des habitants de l'Ophite.

Valorisation de la mémoire et identité des quartiers

- « Les mémoires de l'Ophite » avec réalisation d'une exposition photo.

Soutien à l'engagement citoyen et aux dynamiques collectives :

- Repas des 10 ans des conseils citoyens ;
- Junior Association de Bel AIR/ORMEAU : actions de cohésion entre les jeunes et les habitants.
- Bulles d'Elles de Solazur : création du logos et flochage sur tee-shirt.

Pour rappel, ce fonds est abondé en 2025 par l'OPH65 et le GIP.

Valeurs de la République

Un plan national pour favoriser le dialogue avec les populations et répondre aux sollicitations et besoins des professionnels et des bénévoles



La Journée de la laïcité 2025 a eu lieu à l'université Tarbes Occitanie Pyrénées pour évoquer la laïcité, le droit et les services publics avec un focus particulier en milieu universitaire et à l'école, près de 90 participants venus de divers horizons ont assisté à l'évènement.

En parallèle, d'autres initiatives ont eu lieu comme des formations à destination des agents de service public et un ciné débat.

Le plan national, valeur de la république, laïcité, initié fin 2015, part d'une démarche partenariale et interministérielle. Dans les Hautes-Pyrénées, on dénombre 12 formateurs habilités et près de 900 personnes formés depuis 2017.

Le déploiement du module de sensibilisation à la laïcité se fera au second semestre 2026, avec une journée à destination des élus. Différentes formations sont également proposées à destination des scolaires.

Ce plan national a pour finalité de répondre aux besoins et aux sollicitations des professionnels et des bénévoles, en leur apportant un appui et un soutien dans le cadre de leurs activités quotidiennes, fondée sur le droit en matière de respect, des principes de la laïcité et dans une logique de dialogue avec les populations.



Numérique

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée

La stratégie d'inclusion numérique en France a récemment évolué avec le lancement de **France Numérique Ensemble**, une feuille de route pour la période **2023-2027**.

Cette initiative vise à renforcer l'accès au numérique pour tous les citoyens en mettant l'accent sur plusieurs axes :

- **Accompagnement des personnes éloignées du numérique** : Objectif d'aider **8 millions de personnes** à développer leurs compétences numériques ;
- **Formation des aidants numériques** : Prévision de **20 000 aidants numériques formés** ;
- **Accès aux équipements** : Mise à disposition de **2 millions d'ordinateurs reconditionnés** pour les ménages les plus modestes ;
- **Développement des lieux de médiation numérique** : Création de **25 000 espaces dédiés**.

Cette nouvelle stratégie fait suite à la **Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif**, qui avait posé les bases d'une politique nationale entre **2017 et 2022**.

L'ensemble des partenaires associés au contrat de ville, habitants, associations, institutions, a constaté de manière unanime et avec une certaine inquiétude, que même si l'accès à l'informatique est un outil offrant de nombreux potentiels, cela représente un frein croissant dans l'accès aux droits et participe au renoncement aux droits des personnes les plus fragiles. Plusieurs initiatives d'actions d'accompagnement au numérique se sont mises en place depuis 2015 sur les QPV, qu'il convient désormais de structurer, de sécuriser et d'articuler avec le droit commun.

Dans cette optique en 2025, notons la continuité de la structuration du réseau :

- Pour mailler le territoire : des postes de médiateurs irriguent les QPV ;
- Pour animer les territoires, notamment la continuité du Programme I Num porté par l'association les Petits Débrouillards visant à faciliter l'accès aux droits par les usages du numérique. Ce projet permet de faciliter les orientations réciproques et proposer un service optimisé mêlant accompagnement individuel et collectif, temps d'acculturation thématiques, accès à des espaces ressources équipés.

> Ce sont en 2025 : 271 personnes accompagnées

- Pour équiper les professionnels : des espaces ressources sur chaque quartier doté de matériels numériques ; une collaboration inédite avec EDF Solidarités et le don de 20 ordinateurs à destination des professionnels de l'accompagnement.
- Pour équiper les particuliers : un partenariat entre Dans6T et la BNP permet annuellement de récupérer 10 ordinateurs qui seront distribués à des particuliers sur les quartiers de Tarbes.
- Pour communiquer via une plaquette réalisée par quartier et des outils collaboratifs.

Collaboration

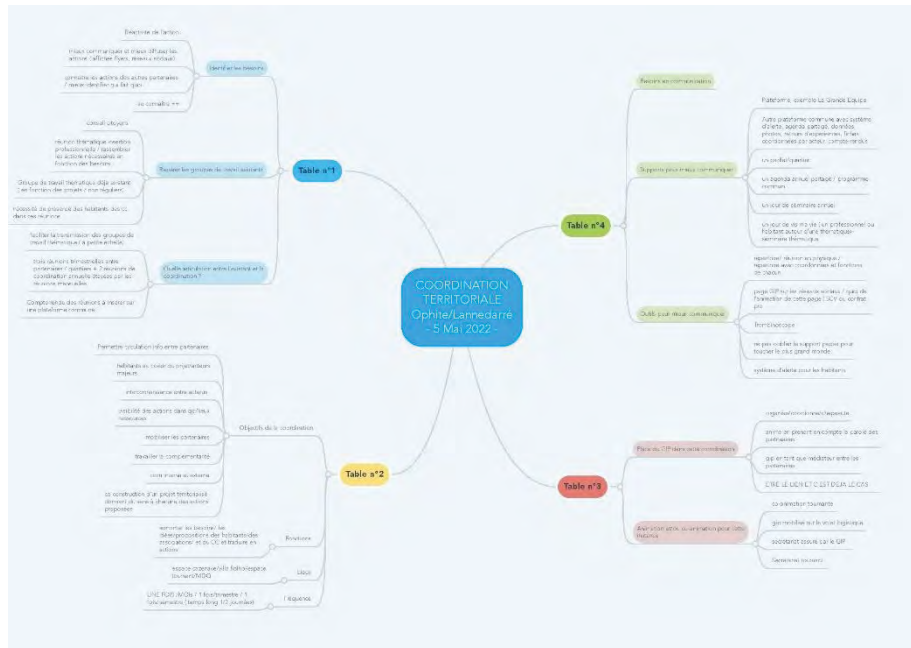
Coordination des acteurs de terrain et outils d'ingénierie au service du travail partenarial

Continuité des coordinations territoriales

L'année 2025 a permis la continuité des coordinations territoriales des acteurs de terrain. Depuis, ces coordinations continuent, au rythme d'une par quartier et par trimestre. Ces temps privilégiés par quartier sont organisés afin d'enclencher une réflexion collective à partir de l'expertise et des constats de chacun afin :

- D'identifier les besoins de coordination et les articulations possibles avec les groupes de travaux existants au niveau du quartier ;
- De déterminer ensemble la périodicité nécessaire aux instances de coordination et le type d'animation souhaité ;
- De définir les outils de communication et collaboratifs les plus pertinents.





Ces instances de coordination, trimestrielles, permettent :

- Une prise en compte collective des singularités du quartier, notamment en ce qui concerne la programmation des actions financées dans le cadre de l'Appel à Projets du GIP Politique de la Ville ;
- L'évaluation au fil de l'eau de l'efficacité des différents outils de communication et collaboratifs mis au service des territoires par l'équipe du GIP Politique de la Ville et leur ajustement, le cas échéant.

Des outils d'ingénierie de développement social local

Le développement social local s'inscrit dans une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Comme réponse au délitement du lien social, le développement social local est une manière d'aborder le défi majeur de la cohésion sociale.

Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale. Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité.

A cette fin, le GIP Politique de la ville s'appuie sur des instances complémentaires et a créé et utilise différents outils :

- **L'organisation de la gouvernance du GIP** à travers le recensement des réunions et instances animées, pilotées, coordonnées par l'équipe technique du GIP Politique de la Ville et leur calendrier :
 - o Equipe-projet (tous les 3èmes jeudi du mois),
 - o Cercle stratégique (autant que de besoin),
 - o Assemblée Générale (entre 4 et 5/an),
 - o Réunion d'équipe (1 fois/ semaine, mardi 9h30-11h)
 - o Coordinations territoriales (1fois/trimestre/quartier)
 - **Les outils**, créés ou en cours de création qui favorisent la mise en synergie partenariale, pour une gestion de projets facilitée et concertée :
 - o Cartographie des acteurs ;
 - o Trombinoscope / Répertoire ;
 - o Plateforme pour faciliter la mise en commun
 - **Les supports de communication** créés qui permettent de mettre en lumière les activités des partenaires de la politique de la ville sur les quartiers, les actualités :
 - o Brochures de programmation estivale ;
 - o Kit communication « quartiers connectés » ;
 - o Rapport d'activité ;
 - o Presse institutionnelle papier et audiovisuelle ;
 - o Newsletter mensuelle (padlet) ;
- 



- **Les process administratifs** rationalisés qui permettent un gain de temps administratif :
 - o Passage à la signature électronique ;
 - o Lancement et exploitation d'outils collaboratifs ;
 - o Mise en synergie partenariale pour l'instruction des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets principal ;
 - o Révision de tout le protocole d'instruction des dossiers.



- **Mieux communiquer à l'externe et à l'interne** à travers la conception d'outils papier, de brochures, l'exploitation d'outils collaboratifs, le partenariat avec les collectivités ;
- **Capitaliser le travail de développement social local engagé et le capitaliser au fil des années.**

L'intention technique est de régulièrement recenser les instances, outils, supports, process, d'en créer certains et d'en améliorer d'autres afin de :

- **Permettre une meilleure inter-connaissance et/ou coordination des opérateurs associatifs et publics** qui œuvrent sur un même territoire prioritaire grâce à la relance des Coordinations territoriales ;
- **Maximiser le temps des agents du GIP passé dans la gestion/l'émergence/l'accompagnement des projets** structurants/innovants grâce à la rationalisation des process administratifs ;
- **Faciliter la compréhension des appels à projets du GIP Politique de la Ville** par les opérateurs associatifs en rendant visible et accessible le processus d'instruction ;

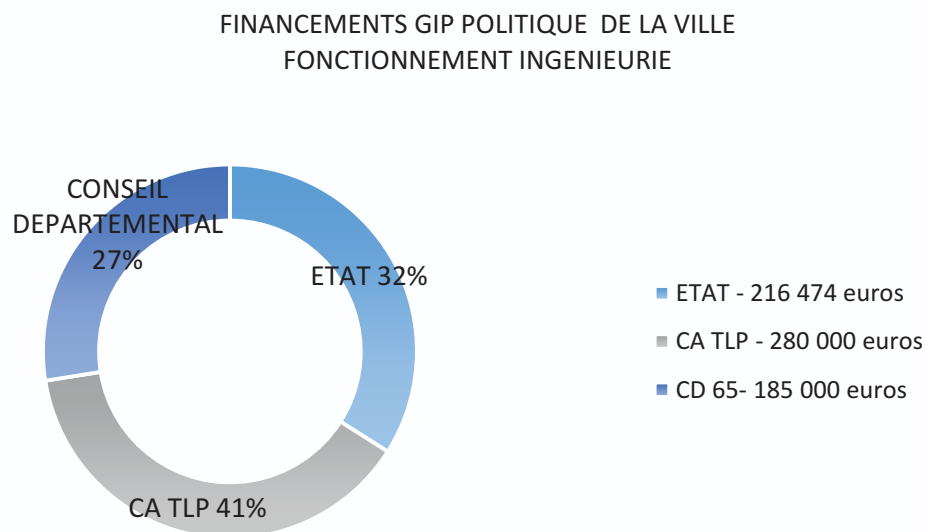
2.3) Bilan financier

Les crédits spécifiques de la politique de la ville

Il est rappelé que le partenariat existant dans les Hautes-Pyrénées en matière de Politique de la ville entre l'État, la CATLP, le Conseil Départemental, ainsi que la CAF est incarné dans un GIP mutualisateur de financements et de stratégies. Dès lors, les crédits spécifiques de la Politique de la ville sont affectés aux quartiers prioritaires du territoire par l'intermédiaire du GIP au vu du plan d'actions établi de façon partenariale par l'ensemble des institutions membres de ce GIP.

L'axe opérationnel du Contrat de Ville 2025

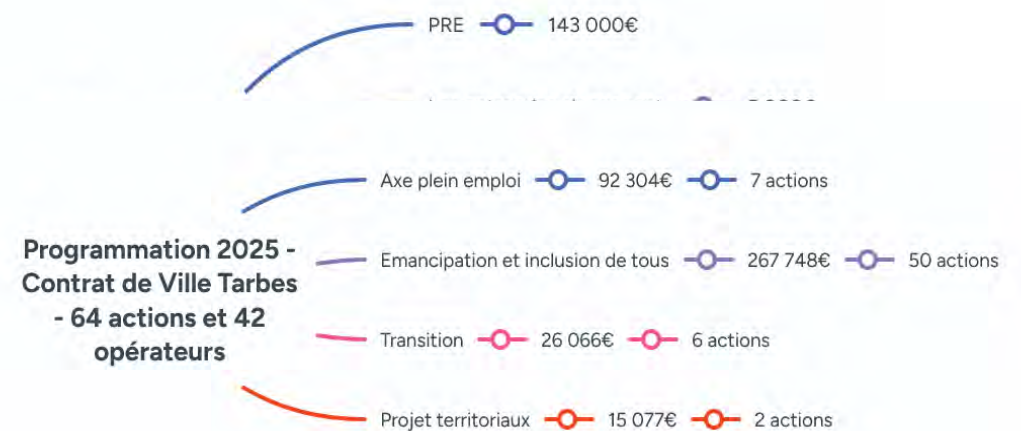
Les fonds structurants du GIP Politique de la Ville



Les subventions autres qui viennent alimenter des projets dans les quartiers

Au-delà des leviers financiers mutualisés au sein du GIP pour permettre la réalisation des objectifs de la politique de la ville sur le territoire des Hautes-Pyrénées et en complément de la participation de l'État au fonctionnement et volet opérationnel du GIP, l'État alloue des crédits spécifiques répartis de la façon suivante :

Les crédits du programme 147



Les crédits de l'Etat via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPDR)



Les crédits 2025 de la Région Occitanie qui participent au déploiement des actions politique de la ville sur le territoire des Hautes-Pyrénées



Les crédits 2025 de la CAF au titre du Fonds National de Prévention de la Radicalisation visant la citoyenneté, le lien social, le vivre ensemble, l'accompagnement à la transition numérique et à la formation aux usages des habitants, le repli communautaire et la pédagogie du contre-discours dans l'objectif de prévenir toute sorte de radicalisation.



L'Etat soutient également le fonctionnement de la vie associative via le FDVA 2 et par l'attribution de postes FONJEP Politique de la Ville.



La mobilisation du droit commun

La mobilisation du droit commun de l'ensemble des institutions intervient en amont ou en complément des financements « politique de la ville » alloués de façon spécifique aux actions en direction des QPV et de leurs habitants.

Sur les actions relevant de la Santé visant à :

- Améliorer la prise en compte globale de la santé, assurer l'accès aux soins et développer le travail de prévention, développer des projets innovants visant à améliorer la santé des personnes âgées ;

Notons la mobilisation de moyens humains et financiers du CCAS de Tarbes mais aussi de la Conférence des financeurs porté par le Département ainsi que de l'ARS.

Sur les actions relevant du champ du social visant à :

- Permettre aux personnes en souffrance psychosociale de consulter gratuitement un psychologue et/ou d'être orienté vers les partenaires de la santé mentale ;

Notons la mobilisation du Conseil Départemental au titre du Programme Départemental d'insertion qui conventionne avec l'association ALEPH qui intervient sur le territoire départemental et notamment sur les QPV.



S'agissant de l'accompagnement social global, la Maison départementale de la solidarité de l'Agglomération Tarbaise tient des permanences régulières avec des travailleurs sociaux et médicaux-sociaux sur les quartiers Laubadère, Mouysset, Solazur, Aureilhan.

Sur les actions relevant de la petite enfance et de la jeunesse visant à :

- Garantir les conditions de la réussite éducative de tous ;

Notons un fort investissement, en moyens humains et financiers de la ville de Tarbes (services Jeunesse et Vie Citoyenne/Education), du CCAS (moyens humains et financiers) et du Conseil départemental et de la CAF. A noter également le soutien financier et humain de la commune d'Aureilhan à la MJC d'Aureilhan, particulièrement présente sur le quartier des Cèdres.

- Permettre le développement du lien parent/enfant : les Lieux Accueil Enfant Parent : le LAEP Geppetto et le projet « Geppetto en balade », porté par le CCAS de Tarbes qui itinère sur le quartier Bel Air ;

Sur le champ de la parentalité, l'appel à projet commun REAAP permet de mobiliser les crédits du GIP PV de manière complémentaire aux crédits de la CAF et du Département.

Sur les actions relevant de l'emploi et du développement économique visant à :

- Garantir les mêmes chances d'accès à l'emploi et/ou à l'insertion

Depuis 2015, le Conseil d'administration du GIP a fait de ce volet une priorité du Contrat de ville. Comme indiqué supra, la mobilisation de la TFPB constitue un levier financier important.

Forte de ses compétences dans le domaine économique, la CA TLP a mobilisé de notables moyens de droit commun en 2025 tant financiers qu'humains sur des actions visant à identifier de nouveaux leviers de développement économique :

- ✓ le portage de la démarche CitésLab, pour la 7ème année, à l'échelle des QPV ;
- ✓ le financement d'un chantier 1er Pas vers l'emploi (balisage des sentiers de randonnée, en partenariat avec la Brigade bleue)

- ✓ Par ailleurs, le Conseil Départemental a soutenu les actions visant à accompagner de façon renforcée vers l'emploi, les publics des QPV les plus éloignés, en lien avec le PDI. Concrètement :
- ✓ « Ha-Py Parrainage » permet à des chercheurs d'emploi d'être coachés par des élus, des cadres ou dirigeants d'entreprises locales.
- ✓ l'association ACOR (Action pour le conseil et le recrutement), qui a contractualisé avec le Département pour accompagner de façon soutenue des chercheurs d'emploi, organise des cafés de l'emploi sur le territoire (principe d'une mise en contact directe d'entreprises qui recrutent avec des demandeurs d'emploi)
- ✓ la chargée des Clauses d'insertion sociales qui promeut la clause (Cf supra)

France Travail dédie spécifiquement deux conseillers aux habitants des quartiers prioritaires.

Afin d'accompagner l'émergence de nouveaux leviers de développement économique, il est à noter l'appui financier déterminant de la BPI sur le projet CitésLab sur l'ensemble du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 ».

De plus, les actions visant à mobiliser les partenaires de l'emploi de droit commun autour d'une analyse et d'actions ciblées sur les QPV, mais aussi de repérer et mobiliser les personnes, jeunes comme adultes, les plus éloignées de toute forme d'accompagnement à l'emploi afin qu'elles retrouvent un parcours positif ont majoritairement mobilisé les moyens humains et financiers de droit commun de l'État (DREETS), ainsi que de ses opérateurs acteurs du Réseau Public de l'Emploi (RPE).

Sur les actions relevant du cadre de vie et du renouvellement urbain visant à

- Améliorer le cadre de vie des habitants

Les actions prévues dans le cadre de ce pilier sont majoritairement accompagnées par le droit commun de l'État (moyens et financements), tant dans le cadre des projets NPNRU (droit commun DDT+ANRU) que des opérations Opah RU (droit commun DDT + ANAH).

Sur ce pilier, la CATLP a mobilisé ses moyens humains de droit commun pour assurer la prise en compte des QPV dans la stratégie urbaine à l'échelle de la ville et de l'agglomération, mais aussi des moyens financiers dans le cadre des études NPNRU en cours.

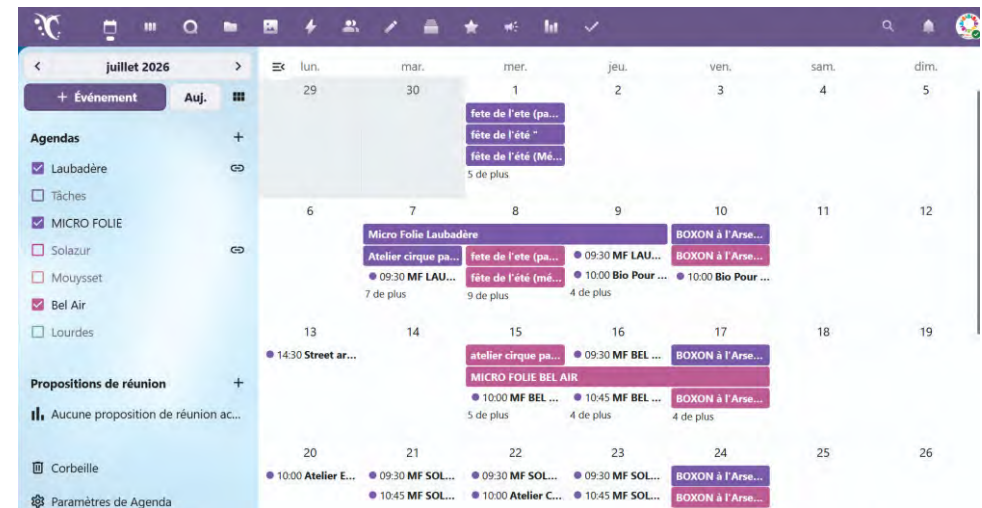
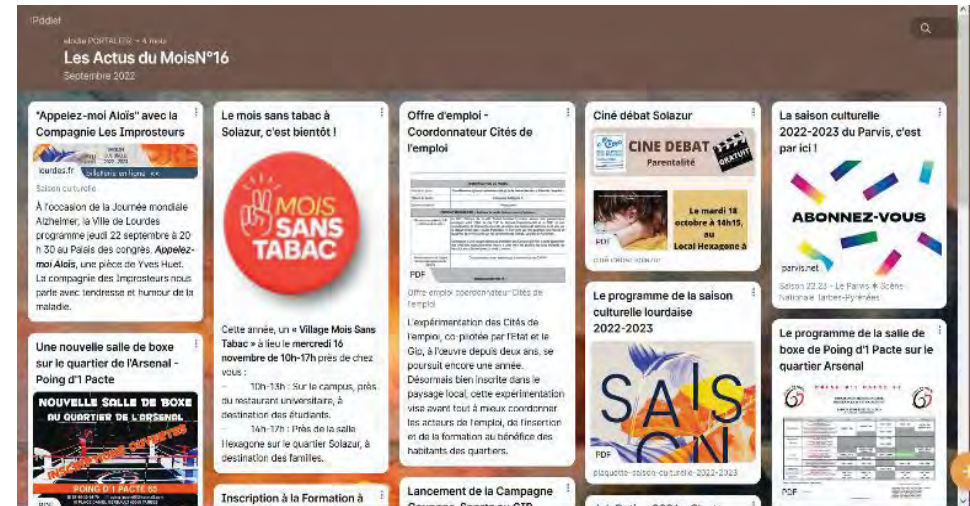
2.4) Perspectives 2026

- **La programmation 2026 du Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030**
La programmation est l'outil central de soutien de projets répondant aux orientations et priorités identifiées par l'Assemblée Générale du GIP ;
- **L'accompagnement technique et financier des initiatives « habitants »,**
grâce au Médiateur Participation citoyenne du GIP et au Fonds de Participation des habitants (enveloppe globale de 6000 € en 2026 soit 1200€/quartier prioritaire) ;
- **La consolidation financière du « pôle opérationnel » du GIP ;** celui-ci est composé de deux éducateurs de rue et d'une médiatrice « accompagnement vers l'emploi » ;
- **La fusion des COTECH Emploi Tarbes et Lourdes** et la participation active du GIP au CLE et CLPE rattachés aux arrondissements de référence ;
- La concrétisation de la réhabilitation des friches sur le quartier Laubadère ;
- **Une gouvernance renouvelée** au service des quartiers ;

Communication

L'année 2026 sera marquée par l'approfondissement de la réflexion autour d'une stratégie de communication rythmée par les temps forts de la gouvernance du GIP, tournée vers les habitants et les acteurs de la Politique de la Ville.

Les outils déjà développés seront optimisés et actualisés (Padlet, kits numériques, programmation estivale, Framas : tableaux, sondages, traitement de texte collaboratif...).





« Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI. Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal. »

Source : CNFPT

3 – PACTE FINANCIER ET FISCAL

En 2017, avec la création de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, un nouveau pacte financier et fiscal a été voté le 28 juin. Il a permis en particulier aux communes concernées par des quartiers en difficulté (notamment Tarbes, Lourdes et Aureilhan) de conserver des ressources suffisantes et a minima équivalentes à celles dont elles disposaient en 2016, et ce alors même que l'application du droit commun aurait conduit ces dernières à une diminution de leurs ressources propres.

Ce pacte constitue toujours un fondement du maintien des grands équilibres de la communauté d'agglomération.

« La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. »

Code général des collectivités territoriales

Paragraphe 2 : Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale - Article L2334-15

4- MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU)

La ville de Tarbes, bénéficiaire de la DSU, mobilise ses politiques publiques en direction de ses quartiers et notamment de ses quartiers prioritaires et de leurs habitants. En 2025, la ville de Tarbes a perçu au titre de la DSU, un montant de 6 828 083 €, qui a permis de soutenir de nombreuses actions, notamment dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, de la médiation sociale, de l'action sociale et de la solidarité, de la culture, du sport et du cadre de vie.

Cette DSU vient renforcer et compléter les moyens financiers déjà mobilisés par la ville de Tarbes en 2025 :

- 6 100 000 € de subvention de la Ville de Tarbes à la Caisse des Ecoles ;
- 1 800 000 € de subvention de la ville de Tarbes au CCAS ;
- 70 250 € d'autres subventions en lien avec l'action sociale ;
- 1 466 220 € de subventions versées dans le domaine sportif ;
- 76 800 € de subventions versées dans le domaine de la vie associative et de la jeunesse ;
- 357 139 € de subventions versées dans le domaine artistique et culturel ;
- Investissement de la ville dans les domaines du patrimoine urbain, des travaux et de l'habitat, de la sécurité, des politiques d'actions sociales et d'accessibilité, de politiques culturelles et sportives, d'éducation et de politique jeunesse.

Education Jeunesse

Réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite éducative de l'enfant et de l'adolescent

Les orientations de la politique enfance et jeunesse de la Ville de Tarbes s'articulent autour de 4 enjeux du Projet Educatif Local 2024-2029 à savoir :

- Renforcer la cohérence éducative territoriale ;
- Favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre ;
- Impliquer les parents et plus largement le monde des adultes dans l'offre éducative ;
- Mettre en place des actions autour d'une thématique centrale : l'engagement et la citoyenneté.

Education et enfance en 2025

- ✓ 500 000 € investis dans l'amélioration et l'entretien des bâtiments scolaires et des centres de loisirs ;
- ✓ 457 accompagnements personnalisés dans le cadre du Programme de Réussite Educative ; 267 familles suivies : 141 familles structure couple avec enfant (s) et 126 familles monoparentales ; 112 enfants accompagnés pour le secteur de Laubadère – 101 enfants pour le secteur de Solazur et 176 enfants pour le secteur Mouysset – Ormeau – Bel Air ;

- ✓ 26 Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) : Agrément Jeunesse et Sports ; Offre d'une prise en charge périscolaire de qualité à tous les enfants ; Une déclinaison du Projet Educatif Local et du Plan Mercredi ; Equipes d'animateurs professionnels et diplômés ; Projets pédagogiques et matériel adaptés aux particularités du lieu d'accueil et du quartier ;
- ✓ 5 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Agrément Jeunesse et Sports ; Mis en place à chaque période de vacances ; Des équipes renforcées par des animateurs occasionnels diplômés ou en cours de cursus ; Un programme d'activité découlant du Projet Educatif Local relancé en 2025.



Jeunesse – 5 animateurs professionnels et 1 informatrice jeunesse

- ✓ 106 jeunes de 12 à 17 ans accueillis dans les 3 lieux d'accueils éducatifs, les Espaces En'Vies ;
- ✓ 43 jeunes de 12 à 17 ans ont participé aux 3 mini-séjours,
- ✓ 137 jeunes ont participé au dispositif Argent de Poche (25 issus des QPV)
- ✓ 154 jeunes de 16 à 25 ans ont été suivis en 2025 par l'Info Jeunes : Accompagnement individuel sur le parcours d'études ou le parcours professionnel, une offre variée (logements, jobs, point numérique...) ;
- ✓ 625 jeunes reçus également lors des interventions hors les murs dans les établissements scolaires secondaires, sur les salons et forums.

Création d'un espace familles

La ville de Tarbes a décidé de réhabiliter le bâtiment Jean Macé « école des filles » conservé et qui était en dehors du projet de démolition et reconstruction de la nouvelle école Jean MACE/ARAGO.

Situé à proximité du cœur urbain, adossé à un groupe scolaire et proche du quartier Bel-Air en pleine mutation (programme NPNPU), ce lieu est idéalement situé pour porter un projet structurant dédié aux services à la famille.

L'Art L.214-1-3 du code de l'action sociale qui entrera en vigueur au 1er janvier 2025 prévoit que les communes, autorités organisatrices, seront compétentes pour :

- Etablir et mettre en œuvre le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant,
- Mettre en place un relai petite enfance,
- Recenser les besoins des enfants de 0 à 3 ans et ceux de leurs parents (services aux familles et modes d'accueil disponibles sur le territoire),
- Informer et accompagner les familles.

Par ailleurs, la ville de Tarbes s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Educatif Local de nouvelle génération qui concerne les enfants et les jeunes générations de 0 à 25 ans ainsi que leur famille. Les principaux enjeux sont les suivants :

- créer une chaîne active d'accompagnement et de soutien de 0 à 25 ans en renforçant les coopérations ;
- construire des parcours éducatifs cohérents et accessibles à tous pour donner du sens aux apprentissages, valoriser les talents, développer une éducation réellement inclusive.
- développer la citoyenneté et promouvoir le bien vivre ensemble.
- accueillir et accompagner les parents.

Placer la famille au centre de la réflexion c'est aussi prendre en compte les situations complexes, familles monoparentales en difficulté, lutte contre les violences, accès aux droits, un espace en direction des femmes sera dédié dans ce projet.

Il portera donc sur la création d'un lieu pluriel occupé par des services municipaux et des associations consacrant leurs activités à la parentalité, l'aide et le soutien du jeune enfant, CIDFF (centre d'information du droit des femmes et des familles)

Les fonctions principales seront : des missions d'accueils, de service, de rencontre et d'écoute, d'animation, de formation et d'orientation.

Deux types d'accompagnement ont été identifiés :

- les familles et les enfants : recherche d'un mode d'accueil adapté, soutien scolaire, accompagnement psychologique, gestion des situations complexes, mise en relation avec des partenaires.

- accompagnement des professionnels : espace de formation, partage d'expérience, évaluation des pratiques professionnelles,
Ce sera un centre de ressources.

Ce lieu a également été pensé pour constituer un espace d'innovation sociale, tester de nouvelles pratiques, imaginer l'accueil demain, travailler en incubateur pour produire de nouveaux outils.

Ce projet fait l'objet d'un accompagnement financier au titre de la Dotation Politique de la Ville d'un montant de 1 282 606 €.

Médiation Sociale

Accompagnement à la parentalité « Points Parents » et médiatrices sociales en cœur de quartier

Cette action a pour objectif d'accueillir l'ensemble des familles, de les écouter, de les orienter mais également d'organiser des animations collectives parents/enfants autour de temps de loisirs partagés.

Elle s'articule autour 4 axes :

- Développer des actions collectives entre les parents et les enfants pour renforcer le dialogue entre eux en créant des temps de partage autour de loisirs,
- Créer des moments d'échanges entre parents autour de questions de parentalité,
- Favoriser les espaces d'échanges pour développer la solidarité et la mixité sociale en soutenant des activités collectives.
- Développer l'information des parents par un accueil et une orientation efficace dans toutes leurs démarches administratives.

Ces dispositifs ont pour vocation d'accompagner des collectifs de parents en partenariat avec les institutions et associations locales mais aussi avec tous les services de la ville.

Au total, ce sont :

- 355 actions collectives qui ont été proposées aux familles sur les QPV,
- 458 actions collectives entre parents autour de la découverte de l'espace environnant, d'ateliers familles culturels, artistiques, sportifs, de participation aux manifestations de la ville.
- 150 actions collectives proposées et animées par des partenaires extérieurs.

Ces actions ont permis à 770 parents et 1 300 enfants de participer sur toute l'année aux diverses actions proposées par le service jeunesse vie citoyenne.



La médiation sociale sur les QPV – 5 médiatrices

1906 entretiens individuels réalisés en 2025 sur les 4 QPV. Sur les territoires où il existe une présence des institutions, le travail des médiatrices est très efficace et les réponses aux demandes des habitants sont concrètes et directes. Il semble donc nécessaire de réfléchir à une cohérence des territoires. La présence quotidienne des médiatrices sur l'espace public est essentielle pour créer du lien avec les habitants et repérer des problématiques liées au « bon vivre ensemble ». C'est donc un moment privilégié pour créer du lien et de la mixité sociale sur l'ensemble du territoire tarbais.

Action sociale et solidarité

De nombreuses actions qui s'adressent à tous (de la petite enfance aux personnes âgées) développées par la ville de Tarbes dans le cadre de son CCAS

Le Service Petite Enfance

356 enfants pour 342 familles (dont 117 familles au revenu sous le seuil de pauvreté selon les critères de la CAF, 55 familles ayant un revenu de moins de 754.16 € et 28 familles monoparentales) ont pu fréquenter les 4 crèches collectives au fonctionnement diversifié pour s'adapter aux situations les plus diverses et tenir compte des besoins des personnes les plus en difficulté. Ces structures, dotées de personnel qualifié, permettent aux familles d'accéder à un mode de garde adapté à leurs revenus. L'une d'elle permet un accueil du Lundi au Samedi de 6h30 à 21h30 permettant ainsi d'apporter une solution aux parents en insertion ou exerçant des métiers aux horaires atypiques. Leur positionnement géographique, permet un accès à un mode d'accueil collectif aux habitants des quartiers périphériques.

La ville de Tarbes a pris, depuis le 1 janvier 2025, la gestion déléguée de la crèche Arc en Soleil à Laubadère.

De nombreuses interventions auprès des séniors

De nombreux services (téléalarme, livraison de repas à domicile, séniors en forme, animations diverses...) garantissent à la fois le maintien du lien social mais aussi participent à la rupture de l'isolement des séniors les plus fragiles et au maintien des capacités d'autonomie permettant de rester au domicile.

La livraison de 77 402 repas, au domicile des séniors les plus dépendants et les moins mobiles, par un passage des livreurs 6 jours / 7 au domicile, qui contribue à la rupture des situations d'isolement et apportant une sécurité pour les aînés et leurs familles.

21 205 repas pris au foyer restaurant « Josette Soulié » par des séniors et des personnes porteuses de handicap qui demeurent mobiles, par un accueil le déjeuner

du lundi au vendredi. Au-delà du temps convivial de repas de nombreuses animations garantissent le lien social et la prévention des situations d'isolement et de glissement. Ces repas participent aussi à la réduction des inégalités sociales en santé et notamment garantissent l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité.

De nombreux ateliers et conférences (Gymnastique adaptée, nutrition, numérique, travail des capacités cognitives...) sont assurés tout au long de l'année. Elles sont cofinancées par la CFPPA (Conférence des Financeurs pour la Prévention de Perte d'Autonomie) et l'ARS, et participent à la politique publique de prévention des situations de perte d'autonomie.

Epicerie sociale

L'épicerie sociale est un dispositif du CCAS qui propose des produits variés, locaux et de qualité avec pour objectif principal l'accès à une offre alimentaire participative afin de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.

Pour l'année 2025, l'épicerie sociale du CCAS de Tarbes a accueilli de nombreuses personnes dont :

- 49 familles avec un ou plusieurs enfants dont 37 étaient des familles monoparentales (48 personnes avaient – de 14ans)
- 138 personnes seules/isolées
- 13 couples sans enfant

Cela représente 200 familles composées de 309 personnes au total. Pour l'année 2025, nous notons une hausse des bénéficiaires résidant dans les quartiers prioritaires de la commune (28% des personnes reçues).

Les objectifs de ce dispositif sont :

- Éducation à l'alimentation et à l'équilibre alimentaire ;



- Aide alimentaire pour soutenir u projet en lien avec la situation des foyers et des personnes ;
- Maintien du lien social à travers des ateliers collectifs (ateliers gestion du budget, cuisine et nutrition, création, jardinage, sorties culturelles, sensibilisation aux eco-gestes...)

Une offre d'inclusion numérique

Afin de lutter contre la fracture numérique, le CCAS de la Ville de Tarbes à mis à la disposition des tarbais un service de conseillers numériques articulé sur deux objectifs :

- Accompagner dans une cadre individuel et confidentiel les personnes non autonomes avec les outils numériques pour effectuer leurs démarches en ligne et garantir l'accès aux droits.
- Offrir aux personnes plus autonomes dans leurs démarches numériques un accès numérique par la mise à disposition d'ordinateurs en libre-service sous forme d'un Point D'accueil Numérique (PAN), installé en décembre 2021 : sa fréquentation est croissante et permet quotidiennement à une dizaine de personne d'effectuer des démarches numériques visant à garantir leurs droits (Pole-emploi, CAF...), mais aussi de suivre des formations à distance.

Un véritable accompagnement social

- Signature d'une nouvelle convention avec le Conseil départemental pour le RSA : 444 personnes ont été suivies.
- 450 foyers de seniors tarbais suivis
- 100 personnes ont bénéficié d'un micro-crédit
- Montée en puissance d'un service social auprès des agents municipaux de la collectivité
- Dispositif « Groupe de ressources Lutte contre l'âgisme » crée en 2024 pour les futurs retraités et retraités tarbais qui connaît un vif succès.
- 13 accompagnements dans le cadre du dispositif "Accompagnement Vers et Dans le Logement".

Un soutien à la vie associative au sein des QPV

Dans les quartiers prioritaires, le soutien à la vie associative et à l'engagement citoyen est au cœur des enjeux d'amélioration de la cohésion sociale. Les associations y jouent en effet une fonction majeure dans le maintien du lien social, l'animation sociale, sportive ou culturelle.

La ville de Tarbes accompagne leurs projets financièrement, sous forme de subvention, mais également en assurant l'aménagement et l'entretien d'équipements qui leur sont mis à disposition, lieux d'appui pour l'identité et la vie des quartiers.



L'accès à l'art et la culture comme axe prioritaire de la ville de Tarbes

L'accès à la culture dans la politique de la Ville repose sur les orientations suivantes :

- Consolider l'offre culturelle sur le territoire et promouvoir une offre itinérante qui va à la rencontre des publics ;
- Programmer une offre transversale croisée avec l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, le sport, la vie citoyenne, les politiques sociales ;
- Positionner cette offre sur un territoire plus grand en nouant de nouveaux partenariats ;
- Soutenir le tissu Culturel et la création locale ;
- La mise en place de projets nouveaux (Villa des Arts) permettant d'ouvrir la culture à tous les publics et de faciliter l'accès aux connaissances et aux pratiques des actions nouvelles basées sur l'itinérance et la rencontre des publics dans quartiers Politique de la Ville (QPV) et les territoires ruraux de l'Agglomération ;
- Développement des partenariats avec l'enseignement supérieur des arts et le tissu industriel autour des thèmes du design et de la céramique ;

- Elargir le champ des connaissances culturelles dans son ensemble en promouvant des projets artistiques et culturels pour le Jeune Public ; Développer l'imagination, l'équilibre, sensibilisation par des ateliers, défis, réflexion en famille ;
- Découverte de la musique et des instruments, en partenariat avec le réseau des écoles de musique, mettre en avant les sons, l'imagination sur une écoute musicale ;
- Une place pour toutes les générations, réinterpréter des éléments architecturaux de la ville par la création de décors inspirés du Patrimoine vivant, promouvoir les actions mémorables (histoire locale...) en partenariat avec les musées (Résistance, Foch...) ; Retracer les parcours croisés, sociologie et histoire.

Sport

Une attention particulière à l'accès à la pratique sportive pour tous avec le sport comme outil éducatif et de cohésion sociale, qui contribue à l'animation des quartiers

La diversité des équipements, le soutien aux clubs et associations sportives de proximité, l'initiation sportive municipale au sein des écoles, sont donc une priorité pour la ville (vacances tarbaises sportives, coupons sport, projet montagne, fête du sport...).

La Maison Sport-Santé accueille tous les usagers qui souhaitent s'engager dans une pratique physique et/ou sportive. En fonction de leurs limitations fonctionnelles, elle pourra les orienter vers de l'activité physique adaptée pour les personnes ayant une prescription médicale d'activités physiques (cancer, réhabilitation respiratoire, diabète, etc...) ou bien vers un programme de prévention primaire pour les personnes n'ayant pas de limitations fonctionnelles importantes (Mouv'à Tarbes). Elle peut également orienter l'utilisateur vers des structures sportives correspondant à ses attentes.

Mouv' à l'école : c'est un programme d'intervention dans les écoles élémentaires de la ville de Tarbes afin d'évaluer la condition physique ainsi que le temps d'activité physique et de sédentarité. L'objectif est de réaliser ces évaluations tout au long de la scolarité afin de permettre aux enfants de rester en bonne santé en respectant les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir plus de 60 minutes d'activité physique intense à modérée par jour. Accompagnée par les enseignants chercheurs du STAPS de Tarbes (Université de Pau et des Pays de l'Adour), la Maison Sport-Santé travaille avec les équipes enseignantes, les parents mais aussi les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et les services de cantine. Ensemble, ils essaient de trouver les facteurs propres à chaque école qui permettront d'engager les enfants dans une activité physique suffisante et de les sortir d'une sédentarité trop importante qui pourrait générer des problèmes de santé dans l'avenir (obésité, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires...) - Le programme a démarré en 2023 sur 3 écoles et se poursuit en 2024 avec 3 nouvelles écoles – classes de CP (Anatole France, La Sendère, Voltaire)

Cadre de vie

La qualité du cadre de vie pour favoriser le lien social

Parc, jardins, places et squares de proximité, sont des espaces fortement appropriés par les habitants et sont le support de nombreux rendez-vous culturels, festifs de véritables lieux de rencontre. Ils contribuent au développement de la vie sociale et du vivre ensemble.

La mise en place de jardins familiaux et de jardins partagés, autant que des actions collectives destinées à maintenir la propreté dans les espaces publics sont autant d'autres leviers positifs au mieux vivre ensemble.



